

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE**



BULLETIN DE LIAISON

- Août 2022 - (N° 8)



Sommaire

Bulletin de liaison de l'A.N.M.O.N.M. Section Creuse, - Édition août 2022 -

Page 1 **Couverture,**
Page 2 **Sommaire,**

1^{ère} partie

Assemblée Générale du 02 juillet 2022

Page 3	Accueil des participants et ouverture de séance par le Président,
Page 7	Intervention et accueil de Cyril VICTOR, Maire de Gouzon,
Page 9	Nécrologie et mémoire,
Page 10	Quelques mots sur l'Ukraine,
Page 11	Vie de la section et rapport moral par le Président de section,
Page 21	Rapport financier par Yves AUFORT, Trésorier,
Page 23	Rapport d'activité par Danielle VINZANT, Secrétaire,
Page 25	Voyages scolaires à Oradour, intervention d'Evelyne DUFOSSE,
Page 27	Les conférences par Guy AVIZOU, membre du Comité de Section,
Page 29	Intervention de Stéphanie DUCHET, Directrice du S.D.I.S.23,
Page 30	Intervention de Patrice MORANCAIS, Conseil départemental,
Page 31	Présentation de la convention « Petit Veilleurs de la Mémoire »,
Page 22	Intervention de Amaury de la RUPELLE ,Directeur de l'O.N.A.C.,
Page 35	Signature de la convention « Petit Veilleurs de la Mémoire »,
Page 36	Défilé préparatoire aux cérémonies de clôture de l'AG 2022,
Page 37	Remise des Trophées « Prix du Civisme » aux J.S.P.,
Page 38	Cérémonie finale & dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
Page 39	Après-midi musical avec le « Sweet Note » par Th BOURGUIGNON.

2^{ème} partie

Informations diverses et mémoire

Page 40	Mise à l'honneur des Sapeurs Pompiers de la Creuse,
Page 41	Remises de croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Page 44	reprise du cycle des conférences avec Michel THEBAULT,
Page 46	Massacre de Vaussujean, 27 mai 1944,
Page 49	L'embuscade de Parsac-Gare, 03 juillet 1944,
Page 50	LE S.N.U. et l'école de Porte-Drapeau, en Creuse,
Page 53	Les origines de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

1^{ème} partie

Compte Rendu de L'Assemblée Générale 2022 de la Section creusoise

Le samedi 02 juillet 2022 à Gouzon



**2022
50^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA CRÉATION
DE L'A.N.M.O.N.M.**

=====

**47^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA CRÉATION
DE LA SECTION CREUSOISE**



Composition de la Tribune d'Honneur lors de l'Assemblée Générale.

Nous distinguons de Gauche à Droite :

Yves AUFORT, Trésorier de section, Amaury de la RUPELLE, Directeur de l'ONAC. VG. De la Creuse, Cyril VICTOR, Maire de Gouzon, Serge JANNOT, Président de section, Patrice MORANCAIS, Vice-Président du Conseil Départemental, représentant Valérie SIMONET Présidente, Colonelle Stéphanie DUCHET, Directrice du SDIS 23, Danielle VINZANT, Secrétaire de section.

Ouverture de l'Assemblée par le Président.

Avec tous mes remerciements à toutes et ceux, présents, qui se sont déplacés.

Avant de commencer cette assemblée bonjour à toutes et à tous, un petit préliminaire d'information s'impose.

Aujourd'hui, nous faisons cette Assemblée Générale, dans un contexte particulier, à une date qui n'est pas « terrible » puisque située au moment des vacances et parce que à l'habituelle date de mars / avril, avant le Covid, nous ne pouvions pas la choisir à cause des élections,

....il y a eu deux élections, les Présidentielles puis les Législatives, avec tout ce que cela implique...cette mauvaise date fait qu'il y aura moins de participants,

....2^{ème} problème le Covid...beaucoup ne viennent pas à cause de celui-ci.

J'ai eu des Compagnons qui m'ont dit « on ne vient pas nous avons le Covid »,

....Dernier point, nous avons des Compagnons dans tout le Département, certains ont été touchés par la grêle ou ont peur pour leurs maisons...eux aussi n'ont pas envie de se déplacer.

Cela fait beaucoup de choses qui expliquent une moindre participation.

Par contre nous avons quand même un plaisir c'est que les absents d'aujourd'hui sont compensés par des pouvoirs...ce qui veut dire que nos Compagnons sont toujours en place et fidèles.

Ce petit préambule étant fait :

Je déclare ouverte L'Assemblée Générale 2022 De la section Creuse de L'A.N.M.O.N.M.

Je vais commencer par vous rappeler le déroulé de cette journée.

Nous commençons donc par notre Assemblée Générale, bien sûr, et après les différentes prises de paroles, nous allons signer avec Amaury de la Rupelle, Directeur de l'ONAC VG de la Creuse, qui n'est pas encore arrivé, une convention sur les « Petits Veilleurs de la Mémoire »...Nous vous expliquerons de quoi il s'agit.

Après cette partie statutaire il y aura nos cérémonies extérieures qui vont se passer en deux temps :

- Une première moitié de la cérémonie va être consacrée à une mise à l'honneur de J.S.P. particulièrement méritants par la remise de trophées.
- Une deuxième, plus traditionnelle, par un dépôt de gerbe avec tout le protocole qui va autour.

Je ne sais pas si Bertrand Virton est arrivé, je ne l'ai pas encore vu, mais c'est lui qui va être chargé de maîtriser les déplacements, puisqu'il faut un « Maître de Cérémonie » pour cela.

Voilà les quelques explications que je souhaitais vous donner.

Ensuite, il y aura un vin d'honneur, offert par Monsieur le Maire. Je remercierai Cyril tout à l'heure et, pour ceux qui sont inscrits, notre repas au « Lion d'Or », suivi d'une animation musicale que nous devons à notre ami Thierry Bourguignon qui est toujours un fidèle, membre du Comité de Section de la Creuse.

Voilà donc le programme de la journée.

Maintenant je vais déjà remercier tous ceux qui sont à mes côtés sur cette tribune.

➤ Je remercie en premier notre ami Cyril VICTOR, maire de Gouzon, qui nous fait bénéficier des équipements de la ville de Gouzon et de cette magnifique salle. Car nous y sommes très bien installés. Donc merci mon cher Cyril pour cette aide et de ton accueil.

➤ Après, j'ai à mes côtés Patrice MORANCAIS qui est parmi nous à double titre : Prévu dès le départ, en sa qualité de conseiller départemental du Canton de Gouzon, la présidente du Conseil Départemental, ne pouvant pas venir m'a téléphoné hier, en s'excusant. Cela peut se comprendre, vu le contexte, tout le monde « cavale » après son emploi du temps...donc elle ne peut être parmi nous et c'est notre ami Patrice MORANCAIS, par ailleurs Vice-Président du Conseil Départemental, qui va la représenter...merci donc de venir avec une « double étiquette », comme on dit.

➤ Ensuite, je remercie Madame la colonelle Stéphanie DUCHET, Directrice du SDIS du département de la Creuse, avec qui nous avons un relationnel tout à fait particulier par ce que, les sapeurs-pompiers, comme vous toutes et tous, nous faisons beaucoup avec eux et essayons de les aider car ils sont méritants.

➤ Et puis Amaury de la RUPELLE, qui n'est pas encore arrivé...mais j'espère qu'il va arriver car nous avons besoins de lui tout à l'heure...par ce que cette convention que nous allons signer avec l'ONAC VG, s'il n'est pas présent, nous ne pourrons pas le faire.

Et, puis aux deux bouts de cette table, vous avez :

- Yves AUFORT, Trésorier de la section, qui vous présentera le rapport financier,
- Danielle VINZANT, Secrétaire de section, qui vous présentera le rapport d'activité.

Voilà pour la présentation des personnalités qui sont en face de vous.

Maintenant dans la salle...

Je m'excuse par avance des erreurs, des oublis même) par ce que la préparation s'est passé d'une telle manière, avec des inscriptions et des désinscriptions sans arrêt, qu'au bout d'un moment on ne sait plus où l'on va...

Alors que ceux qui sont oubliés veuillent bien m'excuser par ce que cela ne sera pas de ma faute, mais de celle des événements qui l'ont fait ainsi.

Présents dans la salle :

➤ **Notre ami Jean-Pierre LIMOUSIN, Président de la section de la Haute-Vienne, avec lequel nous avons un excellent relationnel. Il a pris la succession d'un autre ami, Raymond FRUGIER, qui m'a téléphoné, lequel pour raison de santé ne peut pas venir. Sinon il serait parmi nous aujourd'hui.**

➤ **Georges GAUTIER, Président de la section du Puy de Dôme qui est parmi nous également. Section avec laquelle nous avons toujours entretenu, avec elle et avec son prédécesseur un excellent relationnel.**

J'ai les excuses des Présidents de l'Indre et de l'Allier avec lesquels nous avons toujours entretenu des liens étroits.

Ensuite je citerai :

Le chef d'escadron Christophe VILLARD, qui est le commandant de la compagnie de Gendarmerie d'Aubusson, parmi nous en l'absence du colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de la Creuse qui n'a pas pu venir,

Notre ami Jean MARTIN, Président de la section Creuse de la SMLH,

Camille CARSAT, Président de l'AMOMA 23,

Marc HERVY, Président de l'UDAC 23,

Roger PICHOT, représentant l'ACPG CAN,

Le lieutenant Patrick CHATEAUVIEU, secrétaire de l'UDSP 23, représentant son Président,

Le sergent-chef Ludovic FARREIRA, Président des JSP qui sera à mes côtés lors des cérémonies extérieures, lorsque nous remettrons les trophées aux JSP nominés,

Le Lieutenant Christophe CHANDON de l'UDSP 23, qui est venu avec le drapeau de l'Union Départementale.

Je ne citerai pas les noms des nombreuses personnalités qui se sont excusées.

Je n'en citerai qu'une seule, par ce que je me devais le faire :

➤ **C'est notre ami...notre fidèle amiAndré CHANDERNAGOR.**

....ancien Ministre ...Ancien Premier Président, honoraire, de la Cour des Comptes.

Toujours présent parmi nous, il m'a téléphoné pour me dire « je suis désolé, je ne peux pas venir, je suis pris par ailleurs ».

C'est vrai qu'avec la chronologie de tout ce qui se passe, toutes les associations ont regroupé toutes leurs activités au même moment. C'est un vrai problème pour les invités qui ne peuvent pas se « couper en quatre ».

Voilà ce que j'avais à dire. Alors, maintenant, j'ai notre hôte, à côté de moi, à qui je vais laisser la parole en premier :

C'est à notre ami Cyril VICTOR, Maire de Gouzon.



**Prise de parole de
Cyril VICTOR
Maire de Gouzon**

Merci beaucoup Président, je vais juste dire un mot.
Tour d'abord je vais commencer par le protocole et je vais essayer de n'oublier personne.
Cher Président, cher ami,
Monsieur le Conseiller Départemental, Vice-Président du Conseil Départemental,
Colonelle,
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, parce que je ne veux absolument pas oublier quiconque.

Je veux dire seulement que je suis extrêmement honoré, au nom de la commune de Gouzon, de vous accueillir ici. Honoré tout simplement pour ce que vous êtes, ce que vous représentez, quelque chose qui est un repère dans la vie à mon sens, par ce que vous avez toutes et tous été reconnus pour vos mérites.

L'Ordre National du Mérite, comme chacun le sait, c'est le 2^{ème} Ordre National et je crois que beaucoup dans notre société, même au niveau national, auraient besoins de revenir un petit peu à ces valeurs qui en tout cas sont celles que vous animez.

Puis finalement c'est aussi les cinquante ans de l'association nationale, j'avais vu que c'était les 50 ans, c'est aussi les 47 ans au local. Mais c'était une occasion de marquer le coup et de le rappeler.

Très rapidement, en ce qui concerne les voisins, je pense des amis, je les salue.

Rapidement...Gouzon c'est une petite commune, bien située le long de la 145. C'est une porte d'entrée, faut le dire, et qui est à l'instar de La Souterraine sur la façade opposée, finalement bénéficie des flux et, ou avec l'ensemble des collectivités par ce que je le crois, je dis ensemble. Cela va être nécessaire dans les mois, dans les années qui viennent, de vraiment travailler ensemble, tous ensembles par ce que au-delà des clivages, des idées, etc...

Je crois que le département et les communes, en ont besoin. A mon sens elles sont au cœur de la construction de nos départements.

Finalement, tout le monde le dit, tous les élus racontent que les communes sont la cellule de base de la démocratie et de tout ce que l'on veut Je crois qu'elles doivent prendre, demain, davantage de poids et j'espère de tout mon cœur que l'on va travailler avec tout le monde et avec tous les échelons des collectivités, la Creuse en a besoin.

On voit que nos bases se contractent, que tout est de plus en plus compliqués. Il y a des perspectives obscures.

L'AG est un moment sympathique et on ne va pas noircir le tableau. Je crois véritablement, que « travailler ensemble », « solidarité », ce sont des mots très importants et c'est vrai, en ce moment, où l'on voit que l'Etat se met en place. On voit les gouvernements de demain se mettre en place et on peut avoir quelques inquiétudes. Je crois que l'on peut le dire sans être négatifs à 300%, mais c'est vrai qu'il faudra qu'il y ait une grande solidarité entre toutes les collectivités, au niveau du département, et un travail avec l'Etat quel que soit la façon dont il sera organisé demain, globalement

Gouzon, c'est 1.635 habitants, une commune qui arrive encore à se développer : Ce sont nos efforts au quotidien.

On souhaite toujours accueillir des populations, accueillir des entreprises. Grosso-modo c'est la base et c'est ce qui nous guide au niveau de la commune. C'est le projet qu'on porte...On est en révision de P.L.U., mais on constate que derrière le P.L.U., c'est globalement tout un projet de développement de la commune et au-delà de la commune de l'intercommunalité, dans le département de la Creuse, et on essayera, ici à Gouzon, avec l'aide, et je sais que je peux tout le temps compter sur lui, je veux une nouvelle fois le saluer, c'est Patrice MORANCAIS, par ce que c'est quelqu'un qui a véritablement toujours été présent, à l'œuvre, toujours à l'écoute.

Je pense à des projets extrêmement importants, commandant, je vous regarde en même temps et je pense à la Gendarmerie, la future gendarmerie, je pense aussi à la future caserne des Pompiers.

Beaucoup d'équipements comme ça qui vont structurer, colonelle un clin d'œil bien sûr, notre territoire mais qui sont indispensables sur le plan d'une commune comme Gouzon.

Voilà, en quelques mots, j'en ai profité pour faire passer le message...C'est grâce à vous finalement.

Je veux une nouvelle fois remercier Serge et vous souhaiter de bons travaux. Malheureusement je ne pourrai pas être là tout le long de la journée par ce que, aujourd'hui, à Gouzon, il y a 5 ou 6 manifestations avec des inaugurations qui s'enchaînent, qui sont une preuve et je voulais le dire du dynamisme des associations qui sont indispensables sur une commune comme Gouzon.

Voilà en quelques mots ce que je voulais vous dire et merci encore. Vous serez toujours les bienvenus à Gouzon.

Vifs applaudissements des participants.

Merci Cyril pour tes bonnes paroles.

Maintenant, reprise des travaux de l'Assemblée Générale.

Nous commencerons, comme tous les ans, par l'évocation de ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière l'Assemblée Générale.

Nécrologie

Comme tous les ans nous déplorons le décès d'un certain nombre de nos Compagnons.

Comme à l'accoutumé, nous ne mentionnerons que les membres actifs de notre association, citation limitée, faute d'informations précises pour certains dont nous n'avons pas forcément eu communication du décès et pour lesquels ce serait très difficile.

Nous avons eu la douleur de perdre depuis notre dernière Assemblée Générale :

Jean BOYER
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Officier du Mérite Agricole
Ancien Maire d'Ajain
Ancien Vice-Président de l'A.M.O.M.A.
Décédé dans la nuit du 18 au 19 mai 2022 à Sainte Feyre
La cérémonie de ses obsèques s'est déroulée le 24 mai 2022 à Ajain

A cette occasion toutes notre admiration va vers ceux qui interviennent au quotidien pour nous protéger et nous défendre (plans Vigipirate et Sentinelle) :

Policiers, Gendarmes et militaires,
Sapeurs-pompiers et secouriste,
Ainsi que tous les bénévoles et services de soutiens,
Et une pensée vers ceux qui y ont donné leur vie, victimes du devoir.

Et puis il convient de ne pas oublier :

➤ Nos militaires en OPEX dont la mission est une mission humanitaire, souvent exécutée au péril de leur vie et qui payent un lourd tribut.

Une pensée pour tous ceux qui y ont laissé leur vie, Morts pour la France, et pour ceux, nombreux, qui ont été blessés dans l'accomplissement de leur devoir.....et pour leurs familles.

➤ Egalement une pensée pour les personnes décédés par suite de la pandémie avec un remerciement pour celles et ceux qui se sont investies pour y faire face.

A la demande du Président :

Une minute de silence est respectée par l'Assemblée :

Il y a quelque chose qui peut, et doit, porter à réflexion :

C'est tout ce qui se passe actuellement en Ukraine, par ce que cela nous touche de très près. Ce sont des valeurs que nous avons, nous, en France qui se trouvent attaquées.

En fait quand on voit ce qui s'y passe, cela nous rappelle des moments dramatiques de notre histoire.

Vous savez lorsque nous parlons de ce qui s'est passé pendant la dernière guerre, « Nazisme », « Hitler » et autres...nous voyons les mêmes choses, le même processus, se reproduire, pas loin de chez nous, alors que certains pensaient et disaient, à tort, que c'était fini.

Il faut donc être très vigilant car, malheureusement, ce sont des choses très graves qui se passent à nos portes, à côté de chez nous.

Notre solidarité, conforme à nos valeurs, a toujours été affirmée, à juste titre, en Creuse, comme ailleurs, vers ces gens-là.

La Creuse d'ailleurs, à ce niveau-là, est assez exemplaire car nous avons accueilli des réfugiés Ukrainiens, près de 250 dans notre département dont 50 ont un contrat de travail (*N. D .L. R. :situation à fin juin2022*).

Si l'on prend le rapport avec la population, nous faisons partie des très très bons départements...C'est en l'honneur des creusois.

Ce constat nous invite à la plus grande vigilance. La 2^{ème} guerre mondiale à malheureusement commencée de la même manière, soyons donc vigilents...vigilant, mais plein d'espoir dans la suprématie de nos valeurs et de leur pérennité.

Passons maintenant à un certain nombre d'informations, qui vous concernent, et qui concernent la Creuse.

PROMOTIONS EN CREUSE DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Passant, maintenant, à des informations plus agréables, le Président présente les nouvelles promotions dans l'Ordre pour la Creuse.

Celles-ci sont bonnes au regard du national mais en diminution constante en application de la volonté et des choix du Président de la République, toujours inférieures au nombre des décès.

Promotions à titre civil (seules informations communiquées).

par Décret du Président de la République du 24 novembre 2021

Contingent du Ministère de l'intérieur :

- Mme Virginie DARPHEUILLE, au grade de chevalier,
 - Préfète de la Creuse,

Contingent du Ministère de l'économie, des finances et de la relance :

- M. David GUERMONPREZ, au grade de chevalier,
 - Directeur des finances publiques,

Contingent du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports :

- M. Claude MORET, au grade de chevalier,
 - Ancien sportif de haut niveau,
 - Président du Vélo Club Gouzonnais,

Contingent du Premier Ministre :

- Mme Martine LOMBARDO, au grade de chevalier,
 - Infirmière,

Contingent du Ministre des Armées :

- M. Sébastien JEAN, au grade de chevalier.

Par Décret du Président de la République du 20 juin 2022

Au grade de Chevalier :

Contingent du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports

- **Monsieur Philippe LAFRIQUE**, au grade de chevalier,

Contingent du Premier Ministre

- **Madame Isabelle DUMOND**, au grade de chevalier,

Information de dernière minute,
(Nous venons d'en avoir l'information)

A titre militaire :

Au grade de Chevalier :

Chef d'Escadron Christophe VILLARD
Commandant la Compagnie de Gendarmerie d'Aubusson,

Nous avons appris que, début janvier par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2021, ont été promus dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, deux membres de notre section creusoise :

André CHANDERNAGOR, ancien ministre, ancien député, premier président honoraire de la Cour des Comptes, à la dignité de Grand' Croix de la Légion d'Honneur,

Insignes remis, lors d'une cérémonie privée,
par le Président de la République, à Aubusson, le 24 janvier 2022
(Cérémonie évoquée dans notre bulletin de février 2022).

Et :

Madame Corinne MONMANEIX, au grade de Chevalier,
(Membre de notre section et Chevalier de l'Ordre National du Mérite)

Constat est fait, une nouvelle fois, que les promotions ne compensent pas les décès.

CEREMONIES DE REMISES D'INSIGNES

Remise du 08 décembre 2021

Croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite
A Yamina YESSAD BLOT
Par Danielle VINZANT membre du Comité de Section.

Élévation et remise du 24 janvier 2022

Elévation à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur
De notre fidèle ami André CHANDERNAGOR, ancien Ministre & premier Président honoraire
de la cour des comptes
A Aubusson par le Président de la République, lors d'une cérémonie privée.

Remise du 07 avril 2022

Croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite
A Claude MORET
Président du Vélo Club Gouzonnais,
Par Serge JANNOT, Président de la section Creuse,
Cérémonie qui s'est déroulée à Gouzon.

Remise du 14 mai 2022

Croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite
A Madame Virginie DARFEUILLE, Préfète de la Creuse
Par Aurélie ROBINEAU ISRAEL, Directrice Générale des Services de la ville de Paris
Avec laquelle notre Préfète, en son temps, a travaillé.

Remise du 29 juin 2022

Croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite
A Xavier LECOMPTE,
Remarquable Chef d'entreprise, en Creuse.
Par Madame la Préfète

CEREMONIES A VENIR :

Remise prévue le 14 juillet 2022

Croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite
A Sébastien JEAN.
Par Madame la Préfète.

Remise prévue le 22 juillet 2022

Croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite
A Martine LOMBARDO
Infirmière libérale,
Par Madame la Préfète.
Cérémonie prévue à Lussat.

Rappel par le Président
des principales actions de la Section Creusoise de
« l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite »

**Rappel des différentes actions qui
seront relancées**

Maintenir un lien humain et une entraide entre les différents Compagnons ayant rejoint notre section *Creusoise*, *notamment nos plus grands anciens*, en appliquant le principe Républicain de la « Fraternité » ainsi qu'au travers de diverses activités permettant de se retrouver, c'est un but fondamental de la section Creusoise au travers de nombreuses actions et activités :

➤ Organisation de conférences et débats recouvrant les domaines les plus divers,

Merci à Guy AVIZOU qui accepté d'en prendre en charge l'organisation.

➤ Participation à toutes les cérémonies officielles nationales et départementales,

➤ Tenue de Réunions et d'Assemblées Générales permettant regroupement et échanges conviviaux. Elles doivent, maintenant se dérouler tous les ans, comme c'était le cas avant le Covid.

➤ Accompagner et rendre les honneurs à nos Compagnons, membres de l'association, en toutes circonstances et notamment lors de leurs obsèques. Nous y sommes toujours présents, si les familles l'acceptent, avec le drapeau de la section afin de leur rendre les honneurs auxquels ils ont droit.

➤ Défendre et promouvoir la « Citoyenneté » et les « Valeurs Républicaines » par de nombreuses actions, principalement, en directions des jeunes générations qui sont la France de demain afin de leur transmettre nos valeurs républicaines. C'est notre rôle d'intervenir. Nous y sommes très aidés, entre autres, par l'Education Nationale.

Le DASEN de la Creuse et ses services nous ont toujours beaucoup aidés, et c'est une bonne chose. Et puis il faut que les familles aussi forment les jeunes.

Nous ne pourrions pas mener toutes ces actions sans être soutenus par le DASEN de la Creuse et par l'ONAC.VG.

Opération « Dessins de Noël » : Concerne les jeunes d'école primaire

Opération réalisée sous l'égide de « l'Association Solidarité Défense » qui adresse tous les ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année un colis à tous nos militaires en O.P.E.X., comportant :

- Un ou deux dessins, dans chaque colis, réalisés par des jeunes d'école primaire afin d'éveiller ces jeunes sur le rôle humanitaire, au service de la République, de nos militaires. Valeurs faisant le renom de la France.
- Une lettre du Président de la République

Celle-ci avait été suspendue en Creuse pendant 2 ans, cause Covid, mais nous avons repris le cycle habituel.

Les dossiers de remises de dessins sont centralisés par l'Inspection Académique et envoyé à Paris à Solidarité Défense, dont le Président est le représentant pour la Creuse.

Les militaires y sont très sensibles, certains y répondent. Certaines réponses font plaisir à nos jeunes et même sont émouvantes.

C'est quelque chose qu'il faut continuer. Cela montre à nos militaires que nous sommes derrières eux, que nous les soutenons, eux qui risquent leurs vies pour nous.

Ces jeunes sont toujours reçus en préfecture et une lettre de félicitation co-signée par le DASEN et par votre Président de section leur est remise, lors de celle-ci.

Après reprise, cette année, les jeunes qui y avaient participés ont été reçus en Préfecture le 23 juin 2022. Ce sont des futurs citoyens de demain qui ont été marqués d'avoir reçu des mains de Madame la Préfète ce témoignage.





Réception en Préfecture des jeunes ayant participé à L'opération « Dessins de Noël »



Parution dans « La Montagne » du 28 juin 2022

Prix de « l'Education Citoyenne » : **Concerne Collèges et Lycée**

Déclinaison d'une convention nationale, conclue en Creuse, entre le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Creuse et le Président de la Section Creusoise de l'A.N.M.O.N.M..

Elle est destinée à promouvoir la Citoyenneté chez les jeunes et permet de récompenser des Collégiens et des Lycéens particulièrement investis dans ce domaine.

Renouvelée à plusieurs reprises, le dernier renouvellement vient d'être signé, le 15 mars 2022, avec le nouveau Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Creuse, Dominique TERRIEN, qui vient en remplacement de Laurent FICHET.

Après cette nouvelle signature, après 2 ans sans rien cause Covid, nous avons pu faire remettre en préfecture, le 27 juin 2022 ce Prix de « l'Education Citoyenne » par Madame la Préfète qui nous aide beaucoup dans nos diverses actions.

Présentés par les établissements scolaires, ce prix est décerné, après étude des dossiers, par un Jury composé de 3 représentants du DASEN de la Creuse et 3 représentants de la section Creuse de l'ANMONM.

Pour votre section ont siégés, outre votre Président, Michèle GIBARD Ginette MICHON.

Le jury a attribué, cette année :

- Un trophée de groupe, pour une action de groupe,
- Deux trophées individuels ex-éco.





Remise en préfecture des trophées et des diplômes du « Prix du civisme »

BONNAT ■ Cinq collégiens reçoivent le prix de l'éducation citoyenne

Des jeunes engagés récompensés

La préfète Virginie Darpheuille a remis dernière-ment le prix de l'éducation citoyenne à cinq élèves du collège Marc-Bloch, de Bonnat.

Cet événement, qui récompense l'engagement citoyen, est organisé conjointement par l'association des membres de l'Ordre National du Mérite, et le ministère de l'Éducation Nationale. Il est décliné dans l'ensemble du département. Cette année, trois prix, deux individuels et un collectif, ont été attribués.

« Le prix que vous allez recevoir aujourd'hui valorise les comportements remarquables et les actions menées en faveur de la citoyenneté », affirme la préfète.

Une distinction qui, pour Virginie Darpheuille, « constitue aussi un encouragement à tous les acteurs de la communauté éducative qui consacrent, chacun à leur niveau, une partie de leur travail quotidien à transmettre les valeurs civiques aux jeunes ».



PRIX. Cinq jeunes Creusois honorés pour leur engagement citoyen.

Dominique Terrien, le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, ajoute, en s'adressant aux collégiens : « C'est le début du chemin qui fera de vous des citoyens responsables, respectueux de soi,

de leurs pairs et de leur environnement ».

Être attentif aux autres

Parmi les lauréats, Elian, élève de troisième, affiche un large sourire. Il a été récompensé après avoir accompagné son ami Gabriel, en situation de handicap

moteur, dans son quotidien à l'école et à l'extérieur. « Je suis très surpris, très honoré, je ne m'attendais pas à être récompensé, pour moi c'était normal d'aider mon ami », témoigne-t-il. Il souhaite transmettre un message : « Si je peux le faire, tout le monde le peut ». ■

Article de presse parut dans « La Montagne » le 02 juillet 2022

« Prix du Civisme » : **Concerne les J.S.P.**

Celui-ci découle aussi d'une convention nationale à l'origine en 2007 puis renouvelée le 03 décembre 2016 sous l'égide du Ministre de l'Intérieur

Nous avons signés une déclinaison départementale avec les Présidents de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et, spécificité creusoise avec celui des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Creuse, sous la Haute Autorité du Préfet de la Creuse Représentant de l'Etat, la première le 05 avril 2014, renouvelée 11 mars 2017.

Celui-ci est destiné à récompenser les Jeunes Sapeurs-Pompiers les plus méritants, leurs encadrants et tout acte de courage exceptionnel d'un jeune de moins de 18 ans au moment des faits.

La remise des Trophées se déroule toujours lors d'une cérémonie, dans le cadre de notre Assemblée Générale annuelle. Cette année c'est une reprise après 2 ans d'interruption liée à la pandémie.

Nous avons attribués, cette année 3 trophées que nous remettrons tout à l'heure lors des cérémonies extérieures :

Un trophée individuel à : JSP Ismael RETAILLEAU section d'Aubusson,

Un trophée collectif à la section JSP d'Aubusson,

Un trophée animateur à : Romane VERDIER section APC, car sans les animateurs les JSP ne pourraient pas exister.

Voyages socio-éducatifs : Visite du **« Village Martyr d'Oradour sur Glane » :** **Concerne les jeunes d'école primaire**

Ces voyages sont organisés par votre Section, dans le cadre de l'apprentissage de la Mémoire, avec le soutien du Souvenir Français. Ils ont pour but d'assurer la transmission de celle-ci et d'éveiller nos jeunes d'école primaire à notre histoire et à la citoyenneté.

Au programme :

- Visite du Centre de la Mémoire
- Visite du village Martyr avec Philippe LACROIX Maire d'Oradour

En charge Evelyne DUFOSSE qui a accepté de prendre la suite du Président, que nous remercions, nous en reparlerons tout à l'heure.

(N.B. Reprise cette année, après et malgré un problème de Covid dans une école, le voyage a pu se dérouler)

Voyage à Oradour sur Glane des Ecoles Primaires de St Marc à Fongier et Vallières, Initialement prévue le 17 mars 2022 et suite COVID dans l'école reporté au 12 mai 2022. Evelyne DUFOSSE, en charge de ces voyages, vous en parlera tout à l'heure.

**« Petits Veilleurs de la Mémoire » :
Concerne les jeunes d'école primaire**

C'est une action spécifique du département de la Creuse, destinée à amener ces jeunes, comme dans le temps, à participer aux cérémonies mémorielles, telles que 8 mai...11 novembre...Cela ne se passe plus depuis longtemps pour beaucoup de raisons.

Il faut que ces jeunes y reviennent et inciter les enseignants à faire une pré-information. Nous y sommes appuyés par le DASEN.

Cette action avait été lancée avec Philippe LACOSTE ancien Directeur de l'ONAC, mais suspendue pendant 2 ans cause Covid. Un diplôme de félicitation leur étant remis lors d'une cérémonie officielle au sein de leur école.

Nous avons décidé d'officialiser les choses. Une convention va être signée, toute à l'heure, avec le nouveau directeur de l'ONAC VG, Amaury de la RUPELLE, qui vous en parlera en fin d'AG

Maintenant ayant assez parlé, je vais vous demander votre accord pour mon rapport moral.

Si certains ne sont pas d'accord qu'ils le disent... ?... ?

Y-a-t-il des abstentions... ?... ?

Non....

Je considère que le rapport moral est adopté à l'unanimité et je vous en remercie.

Il convient, maintenant, de laisser la parole à notre fidèle ami Yves AUFORT, notre Trésorier de section, qui va vous présenter le rapport financier de l'exercice 2021...

...Yves tu as la parole.



Intervention de Yves AUFORT Trésorier de section

Présentation du

« RAPPORT FINANCIER 2021 » De la Section Creuse

Mesdames et Messieurs, voici le rapport financier pour l'année 2021. Il sera rapide par ce que cette année nous n'avons eu, malheureusement que très peu d'activités pour cause de Covid..

Pour suivre les chiffres des photocopies vous ont été distribuées et ce sera donc beaucoup plus facile pour vous de suivre la lecture et les explications.

BILAN 2021			
DEPENSES		RECETTES	
Cotisations 2021	1 590,00 €	Cotisations 2021	3 180,00 €
Rétrocession revues 2021	680,00 €	Revue 2020	680,00 €
		Dons nominatif	740,00 €
ASSEMBLEE GENERALE 2021	1 266,00 €	ASSEMBLEE GENERALE 2021	1 170,00 €
Remboursements repas AG	78,00 €		
gerbe AG 2021	70,00 €		
Trophée doyen AG 2021	120,00 €		
Assurances	115,00 €		
Frais postaux	1 979,19 €		
Secrétariat	190,85 €		
Communication	25,00 €	Intérêts 2021 livrets	15,80 €
Frais financiers	165,80 €	frais financiers annulés	145,00 €
	6 279,84 €		5 930,80 €
Déficit de l'exercice	-349,04 €		
	5 930,80 €		

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2021			
Compte courant		Comptes courants	
au 31 décembre 2020	4 262,89 €	au 31 décembre 2021	
livret		SOCIETE GENERALE	1 491,85 €
au 31 décembre 2020	3 142,99 €	BPACA	2 195,20 €
	7 405,88 €	livrets	
		au 31 décembre 2020	
Chèque non débité au 31/12/22	39,00 €	SOCIETE GENERALE	3 158,78 €
	7 444,88 €	BPACA	250,01 €
			7 095,84 €
déficit de l'exercice 2021	-349,04 €		
	7 095,84 €		

(N.D.L.R. : nous ne reprenons pas le détail des explications fournies, ligne par ligne, par le trésorier qui ont accompagné la présentation du bilan et de la situation financière, ci-dessus reproduits en totalité.)

Quelques précisions sont néanmoins utiles à apporter :

- Un poste paraît très important, c'est celui des frais postaux. Il s'explique par l'envoi des brochures, moyen de communication indispensable, qui sont envoyées par voie postale à tous nos membres...et tout le monde sait que la Poste a très fortement augmenté ses tarifs. Heureusement que celles-ci nous sont éditées par le pôle repro du Département, ce qui représente une aide que nous ne pouvons qu'apprécier. Grand merci au Département et à sa Présidente pour le soutien toujours apporté à toutes nos actions.
- Notre situation financière reste saine et équilibrée au fil des années et nos comptes clairs et transparents.
- Notre actif financier se situe à hauteur d'une année de budget, ce qui respecte les règles préconisées pour la pérennité des associations.
- Nous avons dû changer d'établissement bancaire pour la tenue de nos comptes, face à des frais de fonctionnement facturés et à des lourdeurs administratives excessives. Cela explique la mention des deux établissements au 31/12/2021, sur notre situation (Période de chevauchement).

Adoption du rapport financier :

Proposé à l'Assemblée Générale :

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

Vifs applaudissements de l'Assemblée.

Merci, Yves, pour ton travail. Maintenant je vais laisser la parole Danielle VINZANT, membre du Comité de Section et Secrétaire de Section.



Intervention de Danielle VINZANT Secrétaire de section

Présentation du

« RAPPORT D'ACTIVITE » « 2021-2022 » De la Section Creuse

Bonjour Mesdames, Messieurs.

Je suis en charge du secrétariat du Comité de Section avec Ginette MICHON, secrétaire adjointe. Je vais donc vous présenter le rapport d'activité 2021/2022. Je ne rentrerai pas dans le détail puisque Serge vous les a beaucoup développés pour nombres d'actions.

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 25 septembre 2021, nous avons relancés la vie de notre association grâce aux réunions régulières de notre Comité de section. Nous avons eu 3 réunions du Comité :

La première a été consacrée à l'élection du bureau et à la répartition des responsabilités de chacun. Vous l'avez eu dans le bulletin N°5 de novembre 2021, mais je pense néanmoins utile de vous rappeler les responsabilités de chacun.

Président : Serge JANNOT	
Vice-Président : Thierry Bourguignon	Relations publiques
Vice-Présidente : Michèle Gibard	
Vice-Présidente : Evelynne Dufossé	Voyages scolaires sociaux éducatifs
Trésorier : Yves Aufort	Et Porte-Drapeau
Guy Avizou	Conférences et réunions
Michel Dracius	Photographe et reportage
Jacques Merle	En charge des relations avec le 87
Danielle Vinzant	Secrétaire
Ginette Michon	Secrétaire adjointe

L'ensemble des actions antérieurement prévues ont été programmées, je vais vous les présenter de manière exhaustive très rapidement. Malheureusement nous avons dû, à nouveau, interrompre nos activités en respect du confinement du début d'année 2022. Notamment nous avons dû renoncer à l'organisation de la traditionnelle Galette.

Avant de développer mon propos, je tiens également à saluer l'engagement et le travail important de notre Président pour maintenir et développer les liens avec tout le monde et réactiver la diffusion des brochures en sollicitant de nombreux compagnons contributeurs d'articles. Qu'ils en soient également remerciés.

Alors, il y a deux grands actes dans les actions des compagnons creusois et les actions de promotions de notre section.

Il y a eu 7 cérémonies officielles nationales et départementales que je vais vous citer rapidement :

- **Mémoire pour les Morts pour la France en Algérie,**
- **Hommage aux Gendarmes décédés en service, à Guéret,**
- **Hommage aux victimes du terrorisme, en Préfecture, à Guéret,**
- **Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie, des combats au Maroc et en Tunisie,**
- **Commémoration de l'Ecole de la Garde à Guéret,**
- **Commémoration des Morts pour la France en Indochine, Guéret,**
- **Appel du 18 juin à Guéret,**

Ces 7 cérémonies officielles auxquelles notre Président, notre drapeau et certains compagnons ont participé.

Il y eu un certain nombre de cérémonie de remises d'insigne de l'Ordre National du Mérite.

(NDLR : Danielle Vinzant les a toute citées en audience, mais celles-ci faisant l'objet d'articles dans la présente, nous invitons les lecteurs à s'y reporter).

Notre section a également participé à des Assemblées Générales dans le monde associatif :

- **Assemblée Générale du Souvenir Français, Délégation Générale de la Creuse, à Saint Field,**
- **Assemblée Générale de l'A.M.O.M.A. à Ahun,**
- **Assemblée Générale de la section de l'Allier de l'A.N.M.O.M., voisine avec laquelle nous avons des liens amicaux.**

Participation au Congrès Départemental de l'U.D.S.P de la Creuse à Royere de Vassivière.

Organisations de réunions sur des thématiques diverses,

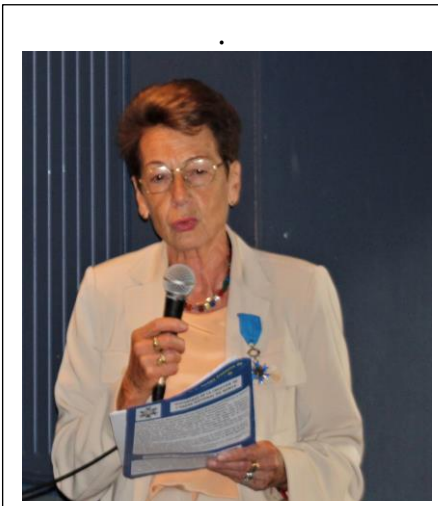
Participation à la mise en place d'une structure de formation pour les porte-drapeaux. Depuis lors des jeunes, du SNU, ont pu porter notre drapeau lors de cérémonies

Remises en préfecture de lettres de remerciement pour les dessins de Noël et de trophées pour le Prix de l'Education Citoyenne

Renouvellement de la convention sur le Prix de l'Education Citoyenne avec le Directeur des Services Académiques,

Pour le voyage scolaires à Oradour sur Glane qui a pu être organisé après 2 années d'arrêt, je vais laisser la parole à Evelyne DUFOSSE..

...Evelyne vient ici, ce sera mieux



Les voyages scolaires à Oradour par Evelyne DUFOSSE

Bonjour à ceux que je n'ai pas déjà salué.

Chaque année, notre section, en partenariat avec le Souvenir Français, organisait, 2 fois par an, des voyages à Oradour sur Glane pour les enfants des classes d'école primaire.

Malheureusement, depuis la pandémie ce projet, comme beaucoup d'autres, a été reporté 3 fois.

Fin 2019, j'avais contacté l'école de Saint Marc à Fongier qui avait été choisie pour participer à ce voyage. Il devait se faire en mars 2020, mais à cette date nous étions en confinement, comme en automne 2020 et au printemps 2021. Nous avons convenus du 17 mars 2022 mais certains élèves ayant le Covid, on a dû le reporter pour enfin le réaliser le 12 mars 2022.

J'ai donc dû organiser 3 fois ce voyage, ce qui est assez contraignant et regrettable pour les enfants qui ont été préparés et se faisaient une joie de cette sortie et n'ont pu la réaliser puisque l'année suivante ils ne sont plus à l'école primaire.

Nous avons associé les élèves de l'école primaire de Valières, soit 10 élèves et 17 pour Saint Marc à Fongier et un en regroupement pédagogique avec Blessac. Nous avons donc emmené 28 enfants.

La démarche est assez compliquée puisqu'il faut faire coïncider les rendez-vous suivant les disponibilité du Centre de la Mémoire avec celle du Maire d'Oradour sur Glane et trouver un car, ce qui a été particulièrement compliqué. Avec la reprise de l'activité les plannings du Centre de la Mémoire sont complets et les cars très occupés. De plus le tarif des cars, entre mars et mai, a augmenté de 35 %...c'est assez impressionnant...Nous sommes passé de 526€ à 830€.

Cette nouvelle donne nous obligera peut-être à réfléchir à l'organisation pour optimiser les cars et faire peut-être un seul voyage par an.

Les enfants avaient été bien préparés à cette journée par les institutrices pour qu'elle réponde à l'ambition de notre Section, apprentissage de la mémoire, pérenniser celle-ci et éveiller les jeunes enfants des écoles à notre histoire. On le veut comme une première approche de la citoyenneté.

La journée s'est très bien passée :

9h30 visite du Centre de la Mémoire, puis réception en Mairie par Monsieur LACROIX, Maire, qui nous reçoit toujours très chaleureusement et nous a expliqué la reconstruction du nouveau village, toute son activité, et le désir de conserver le « Village Martyr » pour ne pas oublier le 10 juin 1944.

Après un casse-croûte dans une salle communale, un Adjoint, fils d'un rescapé du massacre nous a fait visiter le « Village Martyr ».

Nous avons eu la surprise de voir Monsieur HEBRARD, dernier survivant. Les enfants étaient vraiment très émus.

Retour à Saint Marc à Fongier vers 17h30.

J'ai remis à chaque institutrice un descriptif sur l'Ordre National du Mérite, but, condition d'octroi, actions nationales et en Creuse, pour qu'elles puisse expliquer notre action et nous faire connaître.

Je ne l'ai pas fait dans le car par ce que j'ai trouvé que ces enfants étaient trop émus, le soir quand nous sommes rentrés.

Ils avaient regardé le film, au CMU, et il y en avait beaucoup qui avaient pleurés donc je les ai laissé se détendre et j'ai préféré qu'à un autre moment leurs institutrices leur parle de notre action.

L'école de Saint Marc à Fongier m'a envoyé des photos et le compte rendu réalisé au retour par les enfants que j'ai adressé à Serge Jannot., et nous aurons quelques articles dans les bulletins municipaux...tout ça pour nous faire connaître.

Grand merci pour votre écoute.

Vif applaudissements de l'Assemblée

Reprise de parole de Danielle VINZANT

Merci beaucoup Evelyne pour tout ce que tu fais.

J'en ai terminé. Juste en conclusion, je peux vous dire quand même, que ce soit au niveau de notre Section ou que ce soit au niveau des manifestations que je vous ai énuméré rapidement, cette année a été assez riche et pleine de promesses, pleine de projets... de projets dont on ne va pas parler aujourd'hui.

Tout ce que l'on peut vous dire c'est que l'on espère que la pandémie va nous épargner effectivement. Notre Section est en sommeil, dès que la pandémie menace. Nous voyons, au niveau de l'A.G., aujourd'hui les conséquences que, à nouveau le Covid nous inflige.

Je vous remercie

Vif applaudissements de l'Assemblée

La Montagne

Article de
presse

paru le

23 mai 2022

SAINT-MARC-À-FRONGIER

Les élèves de CM2 à Oradour-sur-Glane

La section creusoise de l'Association nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM) en partenariat avec le Souvenir Français, organisent chaque année deux voyages à Oradour-sur-Glane pour des élèves de CM2.

Ces voyages sont réalisés dans le cadre de l'apprentissage de la Mémoire afin de pérenniser celle-ci et d'éveiller les jeunes des écoles à notre histoire. C'est une première approche de la citoyenneté.

Afin de préparer les élèves à cette visite de la ville martyre, les enseignants ont abordé la Seconde Guerre mondiale lors de



TRAVAIL DE MÉMOIRE. Les élèves de CM2 de Saint-Marc-à-Frongier-Blessac et de Vallière sont allés visiter le site d'Oradour-sur-Glane.

sept séances de travail.

Cette année, Evelyne Dufosse, membre de l'ANMONM, a souhaité faire bénéficier les élèves de son école d'enfance de Blessac aujourd'hui re-

groupée avec Saint-Marc-à-Frongier, de cette sortie à laquelle s'est jointe l'école de Vallière. Elle a pris plaisir à accompagner les élèves, profitant de cet événement pour resserrer les liens inter-génération-

nels tout en participant à cette transmission de l'histoire et au développement de l'esprit citoyen auxquels les membres de l'association et son président S. Janot sont très attachés. ■

**Merci et bravo pour cette difficile, mais néanmoins excellente, prestation à notre Secrétaire de Section Danielle VINZANT et à notre amie Evelyne DUFOSSE sur ce qui s'est passé à Oradour.
C'était un gros travail...encore merci.**

**Proposé à l'Assemblée Générale :
Le Rapport d'Activité est adopté à l'unanimité.**

Maintenant je vais laisser notre ami Guy AVIZOU nous dire quelques mots au sujet des conférences, puisque c'est lui qui, désormais, est en charge de leur organisation.



Intervention de Guy AVIZOU

**Membre du Comité de Section
En charge de l'organisation des
« Conférences »**

Bonjour à tout le monde et à ceux que je n'aurais pas eu l'occasion de saluer tout à l'heure.

Merci Président de me donner la parole.

Sur les conférences beaucoup a été dit précédemment. C'est une habitude ancienne que l'organisation de ces conférences, disons à peu près au rythme d'une par trimestre. Bien évidemment, comme beaucoup d'autres activités, tout ça a été fortement perturbé.

Le Président m'a demandé de relancer cette activité, ce que j'ai accepté.

Nous avons donc eu une première conférence qui a eu lieu, vous l'avez rappelé tout à l'heure, au mois de mai. Nous avons été accueillis à la caserne Bongeot, à Guéret. Elle a été faite par un homme que je connais bien : Michel THEBAULT.

Michel THEBAULT est un ancien professeur d'histoire dans la vienne et il est donc collaborateur pour le « rétro des fusillés » pour plusieurs départements de la région, dont la Creuse. Il a voulu traiter des victimes de la répression allemande dans la Creuse durant l'été 1944. On l'avait volontairement limitée pour des raisons de temps et pour ne pas faire une conférence beaucoup trop longue.

Cette conférence s'est bien déroulée, de façon satisfaisante, devant une assemblée d'une cinquantaine de personnes. Pour une 1^{ère}, une reprise, j'ai trouvé que c'était déjà bien.

Alors donc pour l'avenir on a plusieurs projets. Aucun n'est finalisé, c'est pour cela que je ne vous en parlerai pas aujourd'hui et parce que il faut tout coller avant.

Notre volonté c'est de continuer sur un rythme qui est celui que j'indiquais tout à l'heure.

J'en profite pour vous dire que si vous avez des idées, des sujets de conférences, n'hésitez pas à les faire connaître, soit au Président Serge Jannot, soit à moi-même.

Nous souhaitons aborder des thèmes les plus larges et les plus variés possible.

Nous n'avons pas de limites pourvu que ce soit des thèmes d'intérêt général. On n'est pas toujours obligés de s'en tenir à l'histoire. On peut tout à fait aborder des thèmes liés à l'actualité bien évidemment.

Donc si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les faire connaître.

Par avance, je vous en remercie.

Merci, cher ami, pour ta présentation et pour ton investissement.

...Vifs applaudissements de l'assemblée...

Maintenant avant de laisser la parole à nos invités, je voudrai, quand même remercier tous les membres de votre Comité de Section, qui s'est bien structuré et qui m'apporte beaucoup. Comme vous savez, seul, on est rien en ce monde...

Or j'ai un certain nombre de personnes, autour de moi qui, chacune dans leurs domaines, m'aident énormément, notamment :

➤ **Un Vice-Président, Thierry Bourguignon, qui fait beaucoup pour notre Section...Il est dynamique, toujours présent, toujours motivé,**

➤ **Er puis j'ai une personne qui a pris le secrétariat, Danielle VINZANT. C'était une bonne chose par ce qu'à un moment je n'avais plus personne et il nous faut une secrétaire qui puisse prendre la parole, puisse faire le point sur ce qui s'est passé assurer des tâches administratives.**

➤ **J'ai un Trésorier qui, lui, est un Trésorier de longue date. En plus, comme nous n'avons plus, malheureusement, de porte drapeau, il fait office, en ses moments disponibles, de porte drapeau.**

Et puis, depuis quelques temps, quand même, grâce à cette école de porte drapeau, on arrive on arrive à se faire dépanner avec des jeunes du S.N.U. qui sont très fiers de porter un drapeau lors des cérémonies. Et puis, comme c'est une formation de jeunes, c'est une bonne chose aussi pour eux.

Donc merci à tous les membres du Comité de Section, même ceux que je n'ai pas individuellement cités.

Je vous demande de les applaudir...croyez-moi, ils le méritent.

...Très vifs applaudissements chaleureux...

Maintenant, je vais laisser la parole à Madame la Colonelle Stéphanie DUCHET, qui est la Directrice du SDIS de la Creuse.



**Prise de parole
de
Madame la Colonelle
Stéphanie DUCHET
Directrice du
S.D.I.S. 23
(Service Départemental
D'incendie
et de Secours)**

Bonjour à tous,

Simplement je veux vous remercier de votre invitation et des actions que vous menez effectivement avec les Sapeurs-Pompiers et de transmettre notre histoire et nos valeurs.

Je veux dire que les missions de votre association sont importantes et que j'ai été touchée par ce qui a été mis en place sur Oradour sur Glane.

Je trouve que c'est vraiment important de pouvoir transmettre, surtout aux jeunes générations, par ce qu'il n'y a que par ces petits enfants que l'on arrive à marquer les choses et que dans leurs vies d'adultes, ensuite, ils puissent se souvenir d'un de ces douloureux moments historiques et bien évidemment que l'on puisse éviter que cela puisse se reproduire à nouveau...voilà.

En tout cas, merci à vous. Et puisque nous honorons les J.S.P.. Je pense que c'est aussi important de récompenser, comme vous l'avez dit, un animateur et une section entière : c'est bien.

Sans les animateurs, c'est comme partout, sans personne on a rien. C'est parfois difficile, mais nos animateurs sont des bénévoles et c'est vrai que cela prend du temps, sur la vie familiale. C'est toujours important aussi que l'on soit là pour accompagner nos jeunes.

Donc merci à vous tous pour les actions que vous menez. Et puis merci aussi de récompenser ces associations.

...Vifs applaudissements de l'assemblée...

Merci Madame, Merci Colonelle et sachez que nous avons beaucoup d'admiration pour ce que font les Sapeurs-Pompiers dans leur ensemble, en Creuse. Ils sont merveilleux.

Je constate qu'en Creuse on a une forte proportion de bénévole qui ne sont pas des professionnels.

Maintenant, je vais laisser la parole à Patrice MORANCAIS, qui est, à double titre, parmi nous : parce que Délégué Départemental du Canton de Gouzon, bien sûr, mais également par ce qu'il représente notre amie, Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental de la Creuse, membre de notre Section, qui n'a pas pu être présente aujourd'hui.



**Prise de parole de :
Patrice MORANCAIS
Vice-Président du Conseil départemental
Représentant
Valérie SIMONET
Présidente du Conseil départemental
De la Creuse**

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,
Madame la Colonelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
Monsieur le Commandant de Gendarmerie VILLARD,
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,
Permettez- moi, en avant-propos, de rendre hommage à une grande figure de notre histoire républicaine, celle du Général de GAULLE.

Déjà fondateur de l'Ordre de la Libération pendant la seconde guerre mondiale, le Général de GAULLE, s'est impliqué tout particulièrement dans la création de ce nouvel Ordre. C'est sous sa présidence, en décembre 1963, qu'un décret fut signé créant ainsi un nouvel Ordre français, l'Ordre National du Mérite, la bleu comme on la surnomme, destiné à récompenser les services distingués rendus à la nation.

Cette distinction notable, que vous représentez, constitue à mon sens un symbole fort de l'Etat et de la République.

Cette République, celle de la France, celle qui nous rassemble autour des valeurs que nous partageons. Cette République que nous sommes prêts à défendre lorsqu'une menace plane sur elle.

Le climat de ces derniers mois nous prouve au combien nous devons rester unis dans l'adversité.

Cette institution républicaine, celle de l'Ordre National du Mérite, est là pour récompenser les mérites distingués et à encourager les forces vives du pays.

Je vois qu'en plus de 50 ans d'existence l'Ordre National du Mérite a pris une place à part entière dans la société française.

Sa remise officielle rend hommage aux récipiendaires, mais à travers celle-ci et tous ceux qui l'ont, nous sommes tous le fruit des autres. Nos mérites ne sont-ils pas l'assemblage partagé de nos expériences, de nos relations, de nos rencontres, de nos travaux ?

Cher Serge, je voudrai vous rappeler toute mon admiration pour le travail que vous accomplissez en qualité de Président de l'Ordre National du Mérite.

Une fonction que vous honorez en répondant aux perspectives de la mémoire et des valeurs républicaines auprès de notre jeunesse d'aujourd'hui pour la citoyenneté de demain.

Vous l'avez dit tout à l'heure, Monsieur le Président. Vous avez d'ailleurs, cette semaine, à travers le Prix de l'Education Citoyenne, récompensé en préfecture, 5 jeunes élèves du collège de Bonnat qui se sont distingués pour leur altruisme, leur investissement sportif, ou encore leur engagement éco-citoyen.

C'est cette génération éclairée qui perdurera les valeurs de la République auxquelles nous sommes tant attachés.

Veuillez, Monsieur le Président, cher Serge, recevoir mes plus sincères et vifs remerciements.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle journée.

...Très vifs applaudissements de l'assemblée, très touchée par les propos...

Merci mon cher ami, pour vos paroles et pour votre mise en valeur de notre Ordre.

Nous allons maintenant passer à une partie officielle qui va être la signature de la convention sur :

**« Les Petits Veilleurs de la Mémoire »,
Avec l'ONAC VG de la Creuse.**

Je vous en fait lecture pour que vous soyez informé de son contenu et je passerai ensuite la parole à notre ami Amaury de la Rupelle, Directeur Départemental de l'ONAC VG.

Préambule

L'ANMONM et l'ONACVG ont en commun le souci de transmettre le flambeau du devoir de mémoire à notre jeunesse. Ceci doit être un marqueur dans l'apprentissage de la citoyenneté et dans la prise en compte d'un certain nombre de devoirs moraux qui accompagneront ces futurs citoyens dans les défis de demain. Dans un contexte où les derniers témoins des grands conflits contemporains sur notre sol (Seconde Guerre mondiale, Indochine, Algérie) disparaissent ou seront amenés à nous quitter dans les 10 ans à venir, et où les risques d'un retour des conflits armés en Europe ne sont plus à écarter. Il est urgent que notre jeunesse prenne conscience au plus tôt de l'importance symbolique et morale de sa participation aux cérémonies commémoratives nationales ou locale afin que la mémoire et les leçons que nos anciens ont à nous apprendre ne soient pas oubliés à leur mort.

Article 1

La présente convention a pour objet d'établir un partenariat entre le service départemental de l'ONAC VG de la Creuse et la section départementale de l'ANMONM visant à reconnaître et encourager la participation des élèves du primaire aux cérémonies mémorielles.

Article 2

La récompense remise aux élèves prendra la forme d'un diplôme des « Petits veilleurs de la Mémoire » imprimé par l'ONAC VG et sera remis dans les établissements scolaires par le président de l'ANMONM et/ou le directeur de l'ONAC VG en fonction de leurs disponibilités.

Je pense que nous sommes partis dans le bon sens. Quand on voit tout ce qui peut se passer de par le monde aujourd'hui, on se dit que nos jeunes il faut bien leur rappeler les valeurs de la République.

Comme vous le savez, nos valeurs sont celles qui sont issues de 1789...qui ont évoluées dans le temps par ce qu'elles ont été restructurées par ceux qui sont intervenus, mais qui fondamentalement restent les mêmes. Elles sont tellement fortes que depuis la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen »,

même au niveau international, qu'au XXème siècles elles font référence et il y a eu une « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » qui, en fait, est calquée sur l'exemple que nous avons donné. Nous pouvons donc être fiers de ce que nous sommes en tant que français, mais il faut que tout cela dure.

Alors maintenant je vais laisser la parole à notre ami Amaury de la Rupelle, Directeur Départemental de l'ONAC VG. Qui va vous parler et ensuite nous procéderons, devant vous, à la signature de cette convention.



Prise de parole de :

Amaury de la RUPELLE
Directeur Départemental
de
L'Office National des Anciens
Combattants
et
Victimes de Guerre
de la Creuse

Merci beaucoup Monsieur le Président,

Monsieur le Président, Monsieur MORANCAIS, Madame la Colonelle. Bonjour à tous.

Merci de me recevoir, notamment, entre autre pour signer cette convention..

Beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui. Je pense que ce que l'on va faire aujourd'hui est important pour les années à venir, et que c'est le moment d'agir. Malgré les contraintes du Covid, ce n'est pas dans 10 ans qu'il faudra se réveiller pour faire en sorte que le Devoir de Mémoire puisse se transmettre, que nos cérémonies mémorielles, qui ont un sens, subsistent. Pour cela il faut que la jeunesse soit engagée au sein de nos cérémonies.

Il y a différents moyens pour faire participer la jeunesse.....Au-delà de faire venir les écoles...On peut demander aux jeunes qui sont présents de porter les drapeaux, de lire certains messages...

Ces lectures, notamment l'Appel du 18 juin...L'Ordre du Jour N°9 du général de Lattre de Tassigny, pour le 8 mai ..etc...etc..ou des lettres de poilus au 11 novembre.

Ce sont des initiatives qui ont l'intérêt, au final, de les marquer et ont un rôle dans ces cérémonies qui n'est pas anodin.

Généralement pour le jeune, impliqué, en lui-même, c'est assez impressionnant. Il comprend donc qu'il a un rôle à jouer et plus tard un devoir à transmettre...

...En fait ce qu'il a reçu maintenant...

Le « groupe combattants », ce n'est un secret pour personne vieillit, et qui plus est en Creuse ou nous n'avons pas d'unité présente dans le département, si ce n'est le Camp de la Courtine. Nous n'avons donc pas de jeunes qui reviennent d'O.P.E.X. qui rajeuniraient le monde combattant.

C'est maintenant qu'il faut réagir pour essayer de récolter les témoignages des anciens et qui plus est intéresser la jeunesse, tant que nos anciens sont encore présent parmi nous, et réellement les impliquer.

Donc je me réjouis que cette convention départementale arrive maintenant avec l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

C'est vrai que c'est l'occasion aussi, que nous avons comme mission, de transmettre la citoyenneté et de rappeler quand-même que c'est aussi un des principal devoir du citoyen de défendre sa patrie.

Et puis c'est aussi, grâce enfin à celui-ci, que le citoyen veut bien défendre sa patrie et qu'il a le droit de vote. C'est important pour notre démocratie.

On est, malheureusement, dans un monde ou les risques de conflits en Europe, vous l'avez rappelé tout à l'heure, sont loin d'être écartés.

On ne sait pas de quoi sera fait l'avenir, mais ce qui est sûr c'est que pour que la France subsiste et que notre République subsiste aussi, il faut donner un esprit citoyen à nos jeunes, préserver la paix autant que possible, mais préparer la défense de notre pays.

Voilà, ce n'est pas nouveau, mais César disait déjà en son temps : « si tu veux la Paix faut faire la Guerre » Ce n'est pas un sujet qui est spécialement joyeux mais il faut l'aborder de manière sérieuse.

Donc voilà c'est une prise en conscience qui doit être menée à ce niveau-là et au-delà de ça pour favoriser le devoir de mémoire et que les leçons du passé ne se perdent pas c'est très important.

Comme disait Churchill, « un peuple qui oublie son passé est condamné ».

Je vais terminer sur cette grande citation et vous redonner la parole, Monsieur le Président.

Vifs applaudissements de l'assemblée.

Merci beaucoup, Monsieur le Directeur, pour votre prise de parole.

**Il reste maintenant à procéder à la partie importante,
c'est-à-dire la signature de la convention sur :
« Les Petits Veilleurs de la Mémoire**



Voilà donc une bonne chose de faite.

Bon sur ce, nous sommes dans les temps.

**Nous avons quelques minutes de détente avant de nous
regrouper en bas pour la mise en place pour le défilé et
rejoindre le lieu des cérémonies.**

Bien grand merci à toutes et à tous.

Cérémonies de clôture

De l'Assemblée Générale 2022

Comme lors de chacune de nos Assemblées Générales, fidèle à nos traditions, celle-ci s'est terminée par un défilé jusqu'au Monument aux Morts de la ville de Gouzon.



Détachement de J.S.P. (Jeunes Sapeurs-Pompiers) lors de la mise en place pour le défilé.



Défilé : déplacement en direction du Monument aux Morts

A gauche, le rand d'honneur avec, de Gauche à droite, le Président de section, Patrice MORANCAIS représentant la Présidente Valérie Simonet et Carine PARY, Maire adjointe, représentant le Maire de Gouzon. A droite, le défilé avec vue sur les drapeaux dont celui de notre section, derrière le détachement de J.S.P..

Mise à l'honneur des « J.S.P. »

Comme tous les ans nous avons mis à l'honneur les J.S.P.(Jeunes Sapeurs-Pompiers) lors d'une cérémonie de remises de Trophées dans le cadre du « Prix du Civisme » relevant de notre convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers

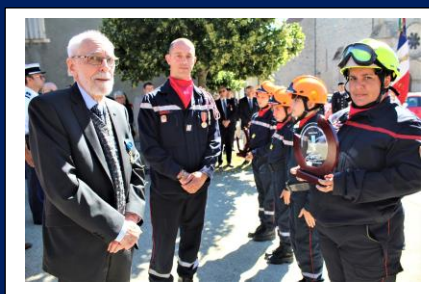
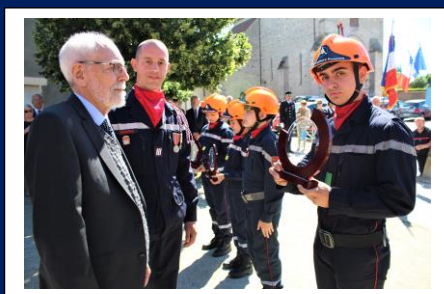


Présentation des 3 trophées qui vont être remis aux J.S.P. mis à l'honneur.

Un trophée individuel pour récompenser un J.S.P. particulièrement méritant :
Ismael Retailleau de la section d'Aubusson

Un trophée collectif pour récompenser :
La section J.S.P. d'Aubusson

Un trophée animateur pour récompenser pour son engagement :
Romane Verdier
Section A.P.C.



Remises de ces 3 trophées par le Président de section
en présence de Ludovic FARREIRA, Président des J.S.P. de la Creuse.



Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de la commune de Gouzon par le Président, entouré de Patrice MORANCAIS, représentant la Présidente Valérie Simonet et Carine PARY, Maire adjointe, représentant le Maire de Gouzon.



Le drapeau de la section aux côté de celui du Souvenir Français, lors de la cérémonie.

Après les cérémonies un vin d'honneur a été offert par le Maire de Gouzon à tous les participants, occasion d'échanger en toute simplicité et hors de tout protocole, à l'Hôtel Beaune.

Ensuite les Compagnons ayant réservés, et quelques invités, se sont retrouvés à l'Hostellerie du Lion d'Or, table gastronomique, pour l'habituel repas convivial et amical.

L'après-midi, à l'issue du repas de cohésion, comme tous les ans, une animation musicale nous a été offerte par notre Compagnon et ami, Thierry BOURGUIGNON.



C'est avec finesse et originalité que l'orchestre « Sweet Note » nous a permis de (re)découvrir l'âge d'or du jazz ainsi que quelques chansons françaises à travers quelques pépites dépoussiérées où la voix et les instruments se mêlent avec bonheur.

Avec :

Au chant : Elisabeth Leclair

Au piano : Alain Barrabès

Au Washboard - Batterie : Thierry Bourguignon

Grand merci à Thierry Bourguignon pour cette animation unanimement appréciée et pour l'implication de ce Trio qui nous a permis de finir cette journée dans la bonne humeur.

2^{ème} partie

Vie de la Creuse Informations Générales

=====

Mise à l'honneur des Sapeurs-Pompiers de la Creuse

Les médias ont très largement commentés les dramatiques incendies de forêts que la France vient de supporter. Nous disons bien la France car, fait totalement nouveau, ce sont toutes les régions qui ont été touchées, phénomène lié au réchauffement climatique.

Nous avons malheureusement la crainte que de tels épisodes ne puissent que se reproduire.

Un élan de solidarité national c'est tout de suite déclenché et des détachements de Sapeurs-Pompiers de toute la France sont partis prêter mains fortes aux locaux engagés dans cette lutte, dans des conditions très difficiles et souvent au risque de leurs vies.

Nous nous devons de mettre à l'honneur nos Sapeurs-Pompiers creusois qui se sont dévoués pour aller prêter main forte à leurs collègues de Gironde.

Renouvelés toutes les 48 ou 72 heures, c'est une cinquantaine de volontaires, avec 3 engins pompes spécialisés feux de Forêt et un véhicule de commandement qui sont intervenus en Gironde.

Pour mémoire, la Creuse est composé à 94 % de Sapeurs-Pompiers volontaires ce qui est très exceptionnel.

(chiffres très évolutifs : à ce jour la Creuse totalise un effectif de 55 professionnel et 455 volontaires)

**Cérémonie de remise de
L'Ordre National du Mérite à :
Virginie DARFEUILLE
Préfète de la Creuse**



**Le 14 mai 2022,
Lors d'une cérémonie,
dans les salons de la Préfecture,
l'insigne de
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
a été remis à
Madame Virginie DARFEUILLE,
Préfète de la Creuse
par
Madame Aurélie ROBINEAU-ISRAEL
Secrétaire Générale
de la Mairie de Paris**



Le 29 juin 2022
l'insigne de Chevalier
de
l'Ordre National du Mérite,
a été remis,
dans les jardins de la Préfecture,
par Madame la Préfète de la Creuse
à
Xavier LECOMPTE,
P.D.G. d'ATULAM

le 14 juillet 2022
l'insigne de Chevalier de
l'Ordre National du Mérite à
été remis,
dans les jardins de la Préfecture
par :
Madame la Préfète de la Creuse
à
Sébastien JEAN



Le 22 juillet 2022
Cérémonie privée de remise
par Madame la Préfète de la Creuse
de l'insigne de chevalier de L'Ordre National du Mérite à
Martine LOMBARDO



LUSSAT ■ L'infirmière Martine Lombardo décorée par la préfète de la Creuse

Tout le mérite d'une soignante

Infirmière libérale œuvrant dans les métiers de la santé depuis 1975, Martine Lombardo a été élevée au grade de chevalier de l'Ordre national du mérite.

Le 22 juillet, à la mairie, Martine Lombardo s'est vue remettre l'insigne de chevalier dans l'Ordre National du Mérite par la préfète Virginie Darpheuille. Une décoration décernée en présence de sa famille, de ses collègues, du maire et de ses adjoints et du président de l'Ordre national du Mérite (ONM).

Instituée en 1963 par le général de Gaulle, l'ONM est le plus récent de nos Ordres. Il n'en détient pas moins un très haut prestige, tant par l'ambition que lui a assignée son fondateur que par la personnalité de celles et ceux qui ont été appelés à rejoindre ses rangs.

Martine Lombardo en est un exemple aujourd'hui



MÉRITE. Martine Lombardo lors de l'allocution de la préfète.

car elle a dédié ses compétences et sa vie professionnelles au soin de ses concitoyens, dans le département et notamment à Gouzon.

À 20 ans, Martine est auxiliaire de puériculture. Puis elle choisit de suivre, en 1975, une formation d'infirmière afin de pouvoir se consacrer plus lar-

gement aux patients de tous âges. Ses études, menées aux Hospices civils de Lyon lui permettent de s'établir en Creuse comme infirmière libérale. Ce métier, qu'elle exerce depuis sans relâche avec enthousiasme, dévouement et disponibilité remarquables, est reconnu par ses pairs.

Visant à se perfectionner, elle a obtenu un diplôme universitaire « plaies et cicatrisation », en 2005.

Martine a toujours exercé son métier sans compter les heures et s'est toujours engagée dans les différentes facettes du métier, dont notamment la formation, la représentation et l'engagement en temps de crise.

En plus des soins dispensés au service des patients en dialyse à l'hôpital de Guéret, Martine s'est illustrée face au Covid 19 en effectuant du dépistage à domicile ainsi que de la vaccination.

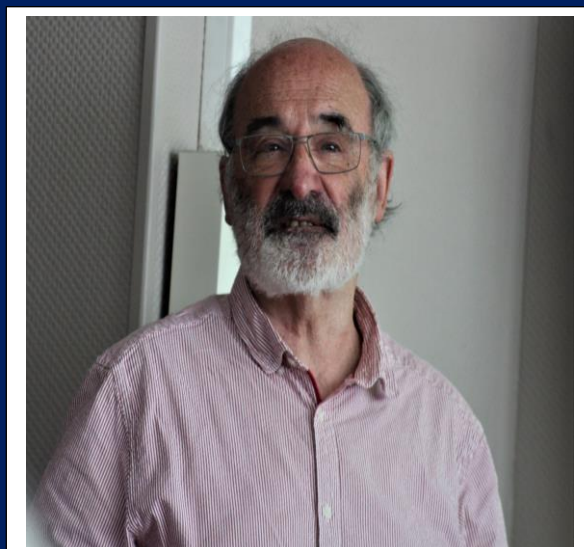
Avant de partager le pot de l'amitié, la préfète a tenu également à souligner l'altruisme et le don de soi au service des Creusois dont fait preuve Martine, « qui mérite cette haute distinction du grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite, qui l'honore, elle et sa famille mais aussi le département de la Creuse ».

Article parut dans « La Montagne » le 03 août 2022

A l'occasion de la reprise de nos activités, suite à deux années de confinement « Covid 19 »

Dans le cadre de la pérennisation de notre histoire et de ceux qui ont servis la France,

**Nous avons organisé une conférence sur les combats et les victimes de la répression allemande en Creuse durant l'été 1944
Celle-ci s'est déroulée le 11 mai 2022 à Guéret**



Nous la devons à :
Michel THEBAULT,
Professeur agrégé d'histoire,
Chercheur,
Collaborateur des
Dictionnaires Maitron
et du
Dictionnaire des
Fusillés-exécutés-massacrés
1940 - 1944



La salle mise à notre disposition par le cercle mixte de la Gendarmerie au quartier Bongeot à Guéret où a pu se dérouler cette conférence.

Sommaire de cette conférence

Les victimes de la répression allemande dans la Creuse durant l'été 44 :

La France redevient après le débarquement du 6 juin un théâtre d'opérations.

La Résistance grâce à l'afflux de jeunes dans les maquis devient un mouvement de masse représentant un danger majeur pour l'Allemagne car entravant la concentration des forces en Normandie

Les instructions du commandement allemand appellent à une répression sans pitié qui touche le département de la Creuse, jusque-là relativement épargné.

L'étude de la répression dans le département a permis de distinguer trois grandes phases :

- la première brève mais violente du 7 juin au 12 juin 1944,
- Puis après une période de relative accalmie le point culminant de la répression, du 10 au 27 juillet 1944, répression imputable à l'action de la brigade Jesser.
- Enfin une dernière période correspond dans la deuxième quinzaine d'août 1944 à la Libération du département achevée le 25 août.

Il est bon de rappeler que Guéret fut la première Préfecture libérée par la Résistance.

Merci à notre ami Guy AVIZOU, membre du Comité de Section de la Creuse, à qui nous devons l'organisation de cette très intéressante conférence.

Merci, en outre, d'avoir accepté de prendre en charge, pour nous, l'organisation des futures conférences et de trouver les conférenciers.

Le Limousin, et notamment la Creuse, fut le théâtre de nombreuses actions de la Résistance.

Leurs dates anniversaires sont l'occasion de cérémonies commémoratives.

28 mai 1944

Massacre de Vaussujean

L'embuscade s'est déroulée sur le territoire de la commune de Saint Sébastien.

Le 28 mai 1944, dimanche de pentecôte, au petit matin, Il fait beau mais encore frais. Trois véhicules (une bétailière, un camion et une camionnette) traversent le bourg de St Sébastien en direction de Bourganeuf. Ces véhicules appartiennent à Roger MAURY, entrepreneur de Bourganeuf qui prête de temps en temps ses véhicules aux hommes du Maquis. A bord, 23 hommes de la 1^{ère} Compagnie franche du Capitaine Louis HERRY des Mouvements Unifiés de Résistance (MUR) somnolent. La nuit a été longue. Ils reviennent d'un largage d'armes du côté de Bélâbre dans l'Indre. C'est la deuxième fois qu'ils effectuent la même opération dans le secteur. Les trajets se sont à chaque fois fait de jours.

Arrivé au lieu-dit Vaussujean, à un carrefour, dans une grande ligne droite, un peu avant le pont de la voie ferrée, le véhicule de tête est en vue d'un barrage routier, tenu par une section du 1^{er} Régiment de France. Les soldats sont encore à la toilette, les armes en faisceau au bord de la route. Leur lieutenant, voyant les camions avancer donne l'ordre de les arrêter.

La veille, un habitant lui avait indiqué que des camions du maquis étaient passés en sens inverse et qu'ils risquaient de revenir par la même route.

Seule unité militaire (avec la garde du Maréchal) autorisé par le Ille Reich, au Régime de Vichy, après l'invasion de la zone sud en novembre 1942, le 1^{er} Régiment de France a pour mission d'assurer, au même titre que la Gendarmerie, les GMR de la Police Nationale et la Milice, le maintien de l'ordre et en particulier la lutte armée contre les « Terroristes » (c'est-à-dire les Maquis de la résistance).

Roger MAURY, le conducteur du premier camion engage la conversation avec le planton et se met même à plaisanter. Se basant sur une rumeur, il pense qu'un arrangement a été convenu et qu'il pourra traverser le barrage sans encombre. Il ne s'inquiète pas. Il a bien vu les mêmes soldats la veille en passant et ses camarades du maquis s'étaient même ouvertement moqué de leur lieutenant.

Soudain, la sentinelle hurle « Aux armes, le Maquis ! ». Un fusil mitrailleur Chatelleraux 24/29, installé dans les combles de la maison voisine dont quelques tuiles ont été retirées, ouvre le feu sur les camions. Il a toute la longueur de la route en enfilade. Les soldats à peine rhabillés se précipitent sur leurs fusils et ouvrent le feu. Les maquisards sortis de leur torpeur ont à peine le temps de réagir. Ceux qui sortent des camions se font abattre au fur et à mesure.

Roger Maury est tué instantanément.

Dans le deuxième camion Pierre HENRY crie « On est attaqué ! ». Alors que les balles sifflent, son voisin, Paul BARRAT met son Fusil Mitrailleur en batterie sur le toit de la cabine et tire au coup par coup.

« Mets en Rafale ! » lui crie-t-on... L'arme s'enraye, le tireur s'effondre, une balle dans le front.

Pierre HENRY s'empare à son tour du FM et s'aperçoit qu'une balle a sectionné le ressort du chargeur.

Trois maquisards courent le long du camion « Sautez, sauvez-vous ! » les rafales interdisent les autres passages.

Paul LECUIT (dit Tintin) qui s'était installé dans le coffre à bois (le camion roulait au gazogène) pour avoir moins froid, hurle de douleur et d'effroi. Il est blessé au bras alors qu'il tente de faire sauter le loquet de la boîte.

Les maquisards du camion tapent comme des forcenés sur le panneau battant coincé par des goupilles...

Le battant casse. Les hommes sautent et courent dans le fossé qui longe la petite route. Les balles sifflent au-dessus des têtes. Ils passent près du dernier camion et rameute les survivants. Plusieurs sont blessés durant la fuite.

Les survivants échappent aux soldats en courant à travers champs, couverts par des bosquets et le fossé de la voie ferrée.

A quelques mètres de là habite Victor RENAUD, résistant, membre du réseau Alliance. Il est indigné par ces tirs fratricides. Il fustige l'officier du 1^{er} Régiment de France. Immédiatement arrêté, il sera remis à la Milice de Limoges, puis fusillé à la prison de Limoges le 23 juin 1944.

Bilan :

Sur les 23 maquisards de la 1^{ère} Compagnie franche du Capitaine Louis HERRY présents :

- 7 ont été tués (Roger MAURY, André BAJOLET, Martin GONZALES, Paul LECUIT, Paul BARRAT, Henri ALIX, Modesto CLOTET) dont deux républicains Espagnols,**
- 3 blessés (henri LEGAY, Julien JOUANNEAUD, Adolphe SKARNIK),**
- 2 prisonniers (Félix Henri FOURNEAU, Léon HIDENBRANDT).**

Amaury de la RUPELLE
Directeur départemental de l'ONAC VG



1^{ère} partie de la cérémonie mémorielle au Monument aux morts



2^{ème} partie de la cérémonie mémorielle devant la stèle « Victor Renaud »

SAINT-SÉBASTIEN ■ Sept maquisards y furent tués par le premier régiment de France du gouvernement de Vichy Vaussujean toujours dans les mémoires

Samedi 28 mai, nombreux sont ceux qui sont venus rendre hommage aux sept maquisards tués à Vaussujean par les français du premier régiment de France.

Les porte-drapeaux en nombre, les élus de Saint-Sébastien et des communes voisines, les habitants et Jean-Claude Carpentier, président des anciens combattants de la commune font chaque année de cette manifestation un moment important de recueillement et de devoir de mémoire.

Tolérance, solidarité, respect d'autrui...

Cette commémoration a été l'occasion d'entendre l'émouvant témoignage enregistré par Pierre Henry, l'un des survivants de ce massacre. La suite de ce récit a été lue par Annie



DEVOIR DE MÉMOIRE. Les écoliers ont accompagné les sénateurs pour déposer des gerbes au monument aux Morts.

Bourgoin, adjointe au maire.

Après l'intervention de Patricia Audoux-Roussillat, maire de Saint-Sébastien, Raoul Vaugelade, président de l'ANACR Creuse a tenu à souligner la concomitance de cette manifestation avec la journée nationale de la Résistance qui a lieu la veille et est l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance comme le courage, la défense de la République et le souci constant de justice, solidarité, tolérance et respect d'autrui.

Comme chaque année, Amada Pedrola-Rousseau, en qualité de représentante de l'Ateneo Repubblicano du Limousin, Association mémorielle et culturelle des exilés républicains espagnols, a pris la parole au nom des deux Espagnols victimes de cette fusillade.

Après cet hommage, vient celui rendu près de la stèle de Victor Renaud, résistant, arrêté pour avoir protesté auprès des responsables du massacre, torturé et fusillé par la milice à Limoges, le 23 juin 1944. Trois élèves de l'école de Saint-Sébastien ont repris la lecture de la dernière lettre de Victor Renaud à son fils, en présence de la famille de Victor Renaud.

Autres moments émuivants de cette commémoration, l'interprétation du Chant des partisans et de la Marseillaise par Elisabeth Leclerc de Musique en Marche, ainsi que l'appel aux morts par Patricia Audoux-Roussillat et les enfants de l'école de Saint-Sébastien qui ont accompagné, ensuite, les sénateurs lors du dépôt de gerbes.

Après cet hommage, vient celui rendu près de la stèle de Victor Renaud, résistant, arrêté pour avoir protesté auprès des responsables du massacre, torturé et fusillé par la milice à Limoges, le 23 juin 1944. Trois élèves de l'école de Saint-Sébastien ont repris la lecture de la dernière lettre de Victor Renaud à son fils, en présence de la famille de Victor Renaud.

HISTOIRE

MASSACRE DE VAUSSUJEAN

Le 27 mai 1944, 23 maquisards de la compagnie Louis Herry, première compagnie franche de l'armée secrète de la Creuse, se rendent en convoi dans l'Indre à Belligny, pour réceptionner un parachutage nocturne. Ils passent à Saint-Sébastien devant le poste de garde d'un détachement du premier régiment de France, établi là pour la surveillance de la voie ferrée Paris-Toulouse. Un collaborateur prévient le chef de poste qu'il s'agit de maquisards. Le lendemain 28 mai, alors que le convoi chargé d'armes et de ravitaillement, s'attend à passer sans obstacle comme la veille, il est arrêté et pris sous le feu du détachement. Sept hommes sont tués, les survivants parfois blessés tentent de s'échapper mais les poursuites engagées par les militaires aboutissent à l'arrestation de deux maquisards.

La Montagne : article de presse paru le 1^{er} juin 20

Parsac Gare

Embuscade du 03 juillet 1944

Cette année encore votre section a participé à cette commémoration.

Celle-ci s'est déroulée, comme tous les ans, en deux temps.

1^{ère} partie : Moment de recueillement devant les stèles mémorisant l'emplacement ou ont été tués les deux combattants de la résistance



Recueillement devant les Stèles mémorisant l'emplacement où sont tombés, sous les coups des allemands, Henri BARNIER et André BEAUDERON.



**Dépôts de bouquets sur les stèles commémoratives par :
Le Président entouré de Patrice MORANÇAIS Vice-Président du Conseil
Départemental et du représentant du Maire de Parsac-Rimondeix**

Après un défilé, la 2^{ème} partie de cette commémoration s'est déroulée devant le monument, érigé en bordure de l'ancienne 145, sur les lieux mêmes de l'embuscade.

Voici le message mémoriel lu par le Président devant la stèle commémorative, érigée en bordure de l'ancienne 145, sur les lieux mêmes de l'embuscade.

Il y a 78 ans à Parsac-Gare... Le 3 juillet 1944, une vingtaine de maquisards volontaires sont venus de Lavaveix-les-Mines à la pointe du jour, dans deux véhicules qui les déposent à proximité du lieu de l'embuscade prévue, près du passage à niveau de Parsac-Gare.

Il s'agissait d'attaquer pour les retarder et les endommager des convois allemands en provenance de Montluçon, se dirigeant vers le front de Normandie, pour renforcer leurs troupes en difficulté devant les Alliés qui avaient réussi leur débarquement sur le sol français un mois plus tôt,

Cette embuscade est mise en place, ou nous sommes, au sommet d'une côte, en bordure de la RN 145, au point de départ de la Route de Gouzougnat, en bordure d'un petit bois et d'autres plus grands, devant servir pour le repli.

Ce sont deux groupes de dix hommes équipés chacun d'un fusil-mitrailleur, positionnés de chaque côté de la petite route, protégé par le dénivelé et de gros arbres, qui attendront jusqu'à 11 h l'arrivée d'un premier convoi allemand.

Ce convoi allemand était composé de huit camions, dont les 3 premiers vont être détruits avec la plupart de leurs occupants. L'effet de surprise a permis de stopper le convoi et lui infliger de lourdes pertes, une centaine de morts, le nombre de blessés n'étant pas connu, mais très supérieur. Les occupants des derniers camions encore valides ont sauté rapidement dans le fossé opposé pour s'abriter. Ils vont mettre en action une mitrailleuse et des mortiers lanceurs d'obus, très vite appuyé par l'arrivée d'un important convoi de 35 à 40 camions allemands bourrés de soldats et protégés par plusieurs automitrailleuses qui arrivera vers 11h30 et se lancera à la chasse des maquisards dans le secteur de leur repli,

Comme prévisible, le combat devient vite intenable devant le nombre et la puissance de l'armement de la Wehrmacht. Le repli des maquisards, par petits groupes, s'effectue rapidement, à travers bois et champs.

Si la plupart des maquisards vont pouvoir s'échapper, un sera touché mortellement par la mitraille, Henri Barnier, l'autre, blessé, aura la tête écrasée à coups de crosses et de bottes, André Beauderon.

Ces deux jeunes sont « morts pour la France » et la défense de nos valeurs. Ce sont des héros auxquels notre devoir de mémoire se doit de rendre hommage.

Ils se sont sacrifiés, comme beaucoup d'autres, pour la libération de la France occupée par les Nazis.

L'ensemble de la population avec les nouvelles générations et les enfants est invitée, partout en France, à participer à ces manifestations du souvenir, et à en assurer la pérennité.

Si nous vivons libres aujourd'hui, c'est grâce à ces résistants, femmes et hommes, qui ont lutté contre l'occupant au péril de leurs vies

Nous nous devons de conserver le souvenir de nos ancêtres qui ont vécu ces terribles années de guerre, sans oublier les fusillés et les déportés qui ont subi des atrocités innommables dans les camps de la mort.

Et puis la mémoire nous incite à nous mettre en garde sur ce qui peut arriver de nos jours encore. Certains considéraient, à tort, ces moments douloureux comme de l'histoire ancienne et que le démon de certaines idéologies était mort... Nous en avons, aujourd'hui la preuve contraire

Ce que nous avons subi, se produit aujourd'hui en Ukraine et rappelle le Nazisme, Hitler et ses méthodes, le Ghetto de Varsovie...

La génération ayant vécu cette période est en voie de disparition totale. Il est donc important de pérenniser la mémoire et de la transmettre, de rappeler et susciter une réflexion, soixante-dix-sept ans après, aux jeunes générations....

...Une réflexion et une inquiétude sur l'allégeance aux extrêmes. Le danger venant souvent d'une personne ayant l'éloquence et le don de promesses inconscientes et irresponsables.

Serge JANNOT, Président de l'Association des Anciens Combattants de Blaudeix Parsac Rimondeix
Représentant la Section Creuse de l'A.N.M.O.N.M.



Lecture du message commémorant cette embuscade par les maquisards, devant le monument érigée à l'emplacement ou celle-ci s'est déroulée.



Dépôt de gerbe par le Président entouré de Patrice MORANÇAIS Vice-Président du Conseil Départemental et du représentant du Maire de Parsac-Rimondeix, Alain MOUILLERAT, (maire adjoint).

Le S.N.U.

Service National Universel

&

L'école de Porte-Drapeaux

Devant la difficulté pour nombre d'associations, notamment d'Anciens Combattants, dont l'âge moyen de leurs membres ne permet pas toujours de trouver un porte drapeau en leur sein, sous l'impulsion de Pierre PAULY, Président de la section creusoise de la SNEMM, notre soutien lui étant acquis dès le départ, une Ecole de Porte-Drapeau a été créée pour y subvenir.

Cette structure sera totalement opérationnelle dès le mois de septembre pour former des jeunes. Elle a déjà permis à des jeunes du S.N.U. de combler des vides lors de nombreuses cérémonies.

Notre Porte-Drapeau, Jean TABARD, n'ayant jamais pu être remplacé, c'est Yves AUFORT, notre trésorier, qui en assume, avec beaucoup de dévouement l'intérim, dans la limite de ses disponibilités. Nous avons déjà eu recours à ces jeunes dévoués.



Une jeune volontaire du S.N.U., avec le drapeau de notre section, lors de la cérémonie mémorielle du 17 juillet 2022, square des « Justes parmi les Nations » à Guéret

La Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

Par le major Fancis JOLIVET

Nous remercions notre ami Francis Jolivet, rédacteur et éditeur de la Gazette de l'Histoire à qui nous devons cet excellent article sur les origines de l'emblématique
« Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris »



Héros du quotidien

La France compte deux statuts de sapeurs-pompiers :
Les sapeurs militaires et les sapeurs civils.

Les sapeurs-pompiers militaires sont présents dans deux corps.

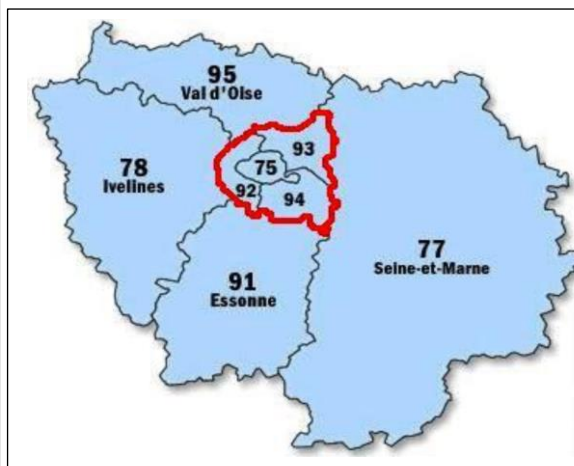
- Le premier couvre la capitale *Paris* et les départements de la petite couronne :
C'est la « Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris » (BSPP).
- Le deuxième corps de soldats du feu militaires se trouve à *Marseille* :
C'est le « Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille ».

Quant aux Sapeurs-Pompiers civils, ils sont regroupés par département au sein du :

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

(NDLR : de nombreux sont des Sapeurs-Pompiers Volontaires)

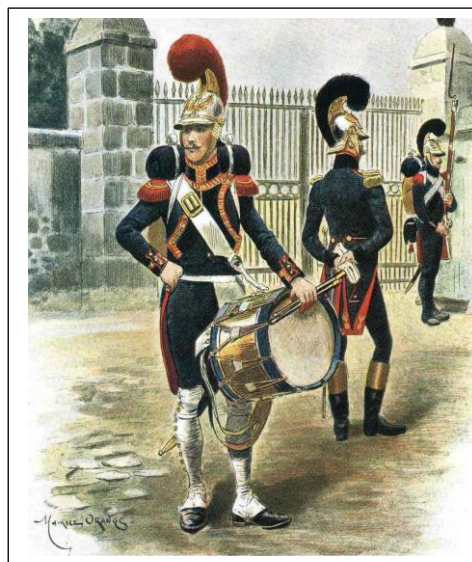
LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



La brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) est composée de militaires de l'arme du génie. Elle est stationnée dans **Paris** intra-muros (75) ainsi que dans les départements de la petite couronne, c'est à dire les **Hauts-de-Seine** (92), la **Seine-Saint-Denis** (93) et le **Val-de-Marne** (94). Placée, pour emploi, sous l'autorité du préfet de police de Paris, elle est commandée par un général de brigade.

Il s'agit de la troisième force de pompiers d'élite du monde.

Une fois de plus c'est à l'Empereur napoléon I^{er} que nous devons cette création originale. Le premier acte se déroule au château de Saint-Cloud au début de 1810. Un incendie accidentel se déclare dans le corps de garde du château qui s'étend rapidement dans les appartements occupés par l'Empereur à ce moment-là. L'incendie est rapidement maîtrisé mais a démontré les failles en matière de protection incendie. En conséquence, Napoléon décide de créer une garde spéciale incendie de nuit pour toutes les résidences impériales, composée de sapeurs du génie.



Cette petite unité sera transformée, le 16 juillet 1810, en compagnie des sapeurs du génie de la garde impériale (ci-dessus tambour, officier et sapeur).



Le deuxième acte, qui motivera la création de la BSPP se déroule toujours en 1810, en avril, à l'occasion du mariage de l'Empereur Napoléon avec l'archiduchesse **Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine**. A l'issue du voyage de noces, à travers l'Empire de l'Empereur et de la nouvelle Impératrice, le **prince de Schwarzenberg** (ci-contre), ambassadeur d'Autriche à Paris, offrit un bal, le dimanche 1er juillet 1810, en leur honneur à l'ambassade. Cette dernière était située dans le quartier de l'opéra. Les salons n'étant pas assez grands pour recevoir les invités, on avait construit dans le jardin une très grande salle en bois, reliée au corps du bâtiment principal par une galerie.

Salle de bal et galerie avaient été édifiées sur un plancher en bois posé sur des charpentes pour les mettre au niveau des pièces de l'hôtel. Le toit, qui couvrait cette salle et la galerie, ainsi que toutes les cloisons étaient faits de minces planches de bois. Les cloisons étaient recouvertes de tentures plissées en mousseline et de fresques. La salle de bal recouvrait le bassin, les parterres et les allées du jardin et pouvait contenir de 1.200 à 1.500 personnes. Les planches constituant le toit étaient recouvertes, en-dessous de toile cirée et au-dessus de toile goudronnée pour les rendre imperméables à la pluie qui était annoncée.



Pour faire sécher plus rapidement les diverses peintures, on avait imbibé le tout d'alcool. Des fleurs artificielles étaient accrochées partout. Un immense lustre dominait la salle de bal et soixante-treize autres lustres de bronze massif chargés chacun de quarante bougies étaient suspendus au plafond. L'ensemble était somptueusement inflammable....

Quarante-huit heures avant l'événement, le chef du service des gardes-pompes, **le colonel Ledoux** fit une inspection. Il vint sur les lieux et après sa visite, prit la décision de ne poster que deux sous-officiers, quatre garde-pompes (ci-contre) et deux pompes à bras pour le soir du bal. Pour ne pas inquiéter les invités, il les fit placer dans la cour de la résidence de **M. de Regnault de Saint-Jean d'Angély**, située presque en face.

Pour prévenir tout accident extérieur, des sentinelles seraient placées aux alentours, et des commissaires de police et des officiers de paix se mêleraient à la foule des danseurs. Ses dispositions prises, le colonel Ledoux partit à la campagne pour le week-end, avec le sentiment du devoir accompli, sans toutefois en solliciter l'autorisation au préfet de la Seine comme il aurait dû le faire.

Mais avant d'aller plus loin, remontons le temps. Pour lutter efficacement contre les incendies, une compagnie des gardes-pompes du roi avait été créée en 1716 (ci-contre). Pour les particuliers, la mission de ces premiers pompiers était gratuite afin de ne pas les décourager d'y faire appel au plus tôt. La Révolution conserva ce service, se contentant de mettre fin à la hiérarchie privilégiant la noblesse à la compétence. Un arrêté consulaire de 1801 avait déjà remanié le corps des pompiers de Paris dont la création datait donc de Louis XV.

Ces 293 « gardes-pompiers » devaient être choisis, non plus parmi des volontaires, mais parmi ceux qui exerçaient un métier pouvant les rendre aptes à ce service, comme des menuisiers. Répartis en trois compagnies, ils étaient casernés. Malheureusement ce remaniement n'avait pas été suivi d'effet, et le Premier consul n'avait pas veillé à la bonne exécution de ses ordres, ce qui était très rare.



On utilisait des pompes à bras que l'on conduisait pratiquement au pied des flammes pour les rendre plus efficaces et on avait conservé le système de la chaîne humaine pour vider le contenu d'un seau d'eau dans la bêche qui servait de réservoir à la pompe à bras.

Revenons en 1810, à l'ambassade d'Autriche à Paris. Avant l'arrivée des premiers convives, l'intendant parcourut la salle du bal et prit l'initiative de faire éloigner toutes les bougies qu'il jugeait trop proches des rideaux. Si la prévention incendie n'était pas aussi rigoureuse qu'aujourd'hui, on ne peut pas dire qu'elle n'existait pas. L'élite politique, militaire et diplomatique de Paris et de la province est conviée et près de 2000 invités se retrouvent à l'ambassade dès 20 heures. Les souverains arrivent vers 22 h 15 et tout le monde descend dans le jardin pour assister à la fête champêtre. Danseurs de l'Opéra, chanteurs font des prouesses et les feux d'artifice sont brillants. Cette première partie de la fête terminée, le bal va commencer. L'air est étouffant. L'orage menace et un vent fort souffle par intermittence. L'orchestre entraîne des centaines de couples à la danse.

Une pièce du feu d'artifice a mis le feu dans un lambeau d'étoffe au coin extérieur de la galerie dans le jardin. Discrètement, l'architecte Pierre Nicolas fait donc entrer les pompiers dans les jardins de l'ambassade ils interviennent éteignant ce début d'incendie sans que personne ne s'aperçoive de rien. Peu avant minuit, la fête bat son plein. Marie-Louise debout sur l'estrade du trône, bavarde avec son entourage. L'Empereur est heureux et parcourt la salle de bal, parlant avec chacun. Tout à coup, dans la grande galerie, un coup de vent rabat les bougies d'un demi-lustre sur un rideau de mousseline qui s'enflamme immédiatement. Le **comte Dumanoir**, chambellan de l'Empereur, se précipite et monte sur une banquette pour arracher la draperie, mais le feu a déjà gagné la gaze ornant le plafond et, désormais, il court le long de la galerie. Monsieur **de Trobriand** et **Boniface de Castellane** l'aident de leur mieux, mais c'est à présent les guirlandes qui brûlent.



Les flammèches sautillent, grandissent et galopent à travers les décors de mousseline et de gaze. Des bras s'élèvent pour détacher, en vain, les étoffes en feu. Le plafond est touché et se transforme avec rapidité en voûte de feu qui gagne en intensité. En moins de deux minutes, l'incendie s'est propagé dans toute la galerie et gagne maintenant la salle de bal.

L'Empereur est immédiatement avisé. Sans précipitation, il rejoint l'Impératrice et, avec calme, la prenant par la main, ils se retirent par l'issue réservée, suivis par les hautes autorités présentes (gravure ci-dessus).

Il semblerait que la foule des danseurs n'ait pas cru au danger immédiat, la musique couvrant le murmure des flammes naissantes. Pourtant le feu est maintenant sur eux, courant et s'emparant des guirlandes qui cheminent le long du toit, lequel s'enflamme très rapidement. Tout semble soudainement s'éveiller.



Guirlandes, tentures ont communiqué le feu aux cloisons de bois, tout n'est plus que brasier. Les cris d'épouvante déclenchent la panique. C'est la débandade dans le désordre le plus extrême. Bientôt les lustres s'abattent, défonçant le plancher et augmentant les obstacles sur le chemin qui conduit vers le salut. Le plancher de bois, lui-même, ne résiste pas et s'effondre entraînant les fugitifs. Les flammes dans la galerie empêchent de refluer vers les appartements de l'hôtel, condamnant ainsi deux issues et ne laissant praticable que la sortie principale sur le jardin. Des cris, des hurlements se mêlent aux crépitements des flammes. Piétinés, asphyxiés ou brûlés plusieurs dizaine de personnes mourront dans cet incendie dont la **princesse de Schwarzenberg**, belle-sœur de l'ambassadeur.

À 3 heures du matin, le feu est enfin éteint sans avoir toutefois touché l'hôtel lui-même grâce à un détachement de la Garde impériale présent sur les lieux. Un important cordon militaire a pris possession des lieux pour mettre fin au pillage durant le désordre.

L'Empereur, qui est revenu sur les lieux après avoir ramené l'impératrice, rentre à Saint-Cloud sous le coup d'une vive émotion. La presse se montra discrète. L'événement fut minimisé et la censure empêcha d'évaluer le nombre des blessés et des morts, certainement une centaine pour les personnes décédées. Napoléon voulut préserver la toute récente alliance franco-autrichienne, et il ne souhaita surtout pas embarrasser le prince Schwarzenberg, lequel, s'il n'était pas coupable, se trouvait être le premier responsable. L'insuffisance évidente du système de sécurité était flagrante. Les procès-verbaux rédigés à la suite de ce drame vont mettre en évidence de nombreuses anomalies qui vont amener l'Empereur à prendre des sanctions et des mesures.



L'enquête, menée sous la responsabilité de **Jean-Pierre de Montalivet** (ci-contre), ministre de l'Intérieur, déchargea les six pompiers présents sur les lieux. Cependant les conclusions de cette enquête firent ressortir que l'organisation du corps des gardes-pompes faisait l'objet de constatations consternantes. La discipline est quasi absente, peu d'entraînement, le personnel est non motivés, l'encadrement d'une rare médiocrité. L'Empereur destitua le colonel Ledoux, homme âgé qui était en service depuis 1767 et qui manquait totalement d'autorité. Tous ses adjoints ne valaient pas mieux que lui et furent également licenciés. L'ingénieur des gardes-pompes **Audibert**, qui n'était pas paru en trois ans à son corps, fut arrêté, incarcéré et destitué sans droit à pension.

Les enquêteurs démontrèrent en revanche que les pompiers n'étaient pas ivres au moment des faits, comme l'Empereur l'avait d'abord supposé, et qu'à aucun moment ils n'avaient abandonné leur poste. Bien mieux, après le premier incendie, qu'ils avaient parfaitement maîtrisé, trois d'entre eux, d'initiative, restèrent postés dans le jardin, avec une pompe, des éponges et des seaux.

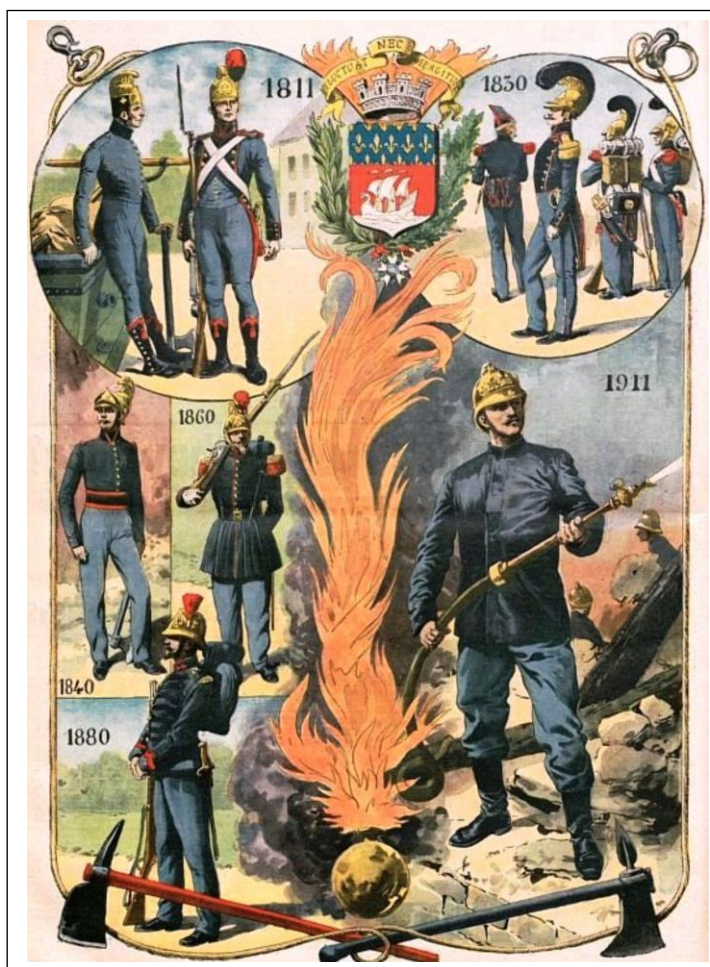
Pourtant, ils ne sauront pas intervenir à temps ni anticiper le drame et, au moment de leur réaction, la seule issue praticable leur était fermée par le flot des fuyards éperdus. Les trois autres étaient trop loin pour intervenir. L'accusation d'ivresse perdurera, malgré l'enquête qui les disculpe.

Le corps des gardes-pompes sera dissous et remplacé le 10 juillet 1811 par le corps militaire de sapeurs du génie de la Garde impériale chargé d'assurer la sécurité incendie des palais impériaux

Le 18 septembre 1811, Napoléon réforme complètement ce corps en créant le **bataillon des sapeurs-pompiers de Paris**, corps strictement militaire, sous les ordres du préfet de police, et composé de quatre compagnies de cent quarante-deux hommes. Sa mission est de stopper, mais également de prévenir les incendies dans la capitale.

L'appellation de « sapeurs-pompiers » dérive de la filiation avec les sapeurs de la Garde impériale. L'accroissement de la ville de Paris fera évoluer le bataillon en un **régiment de sapeurs-pompiers de Paris** créé par décret de Napoléon III le 5 décembre 1866.

Sa zone d'action est également étendue à tout le département de la Seine de l'époque.



Le régiment qui appartenait à l'infanterie, malgré sa composition de sapeurs, fut transféré à l'arme du génie par le décret du 2 avril 1965.

Au préalable, la loi du 10 juillet 1964 avait établi un nouveau découpage de la région parisienne avec la création de la petite et de la grande couronne.

Les pompiers de Paris voient donc leur zone d'action étendue de Paris à la petite couronne.

Les effectifs augmentent en conséquence et le régiment devient une brigade le 1^{er} mars 1967.

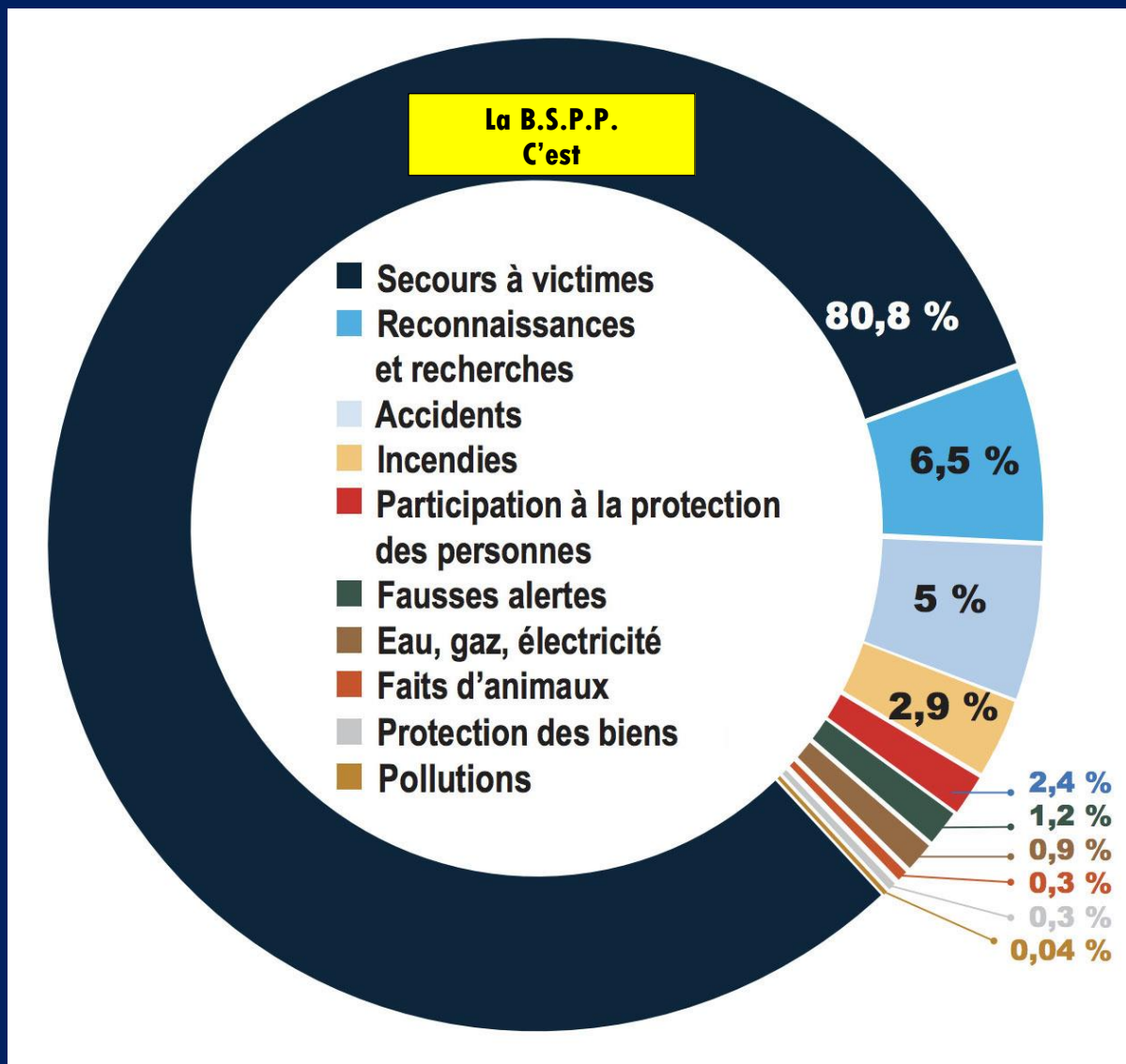
Aujourd'hui, cette brigade est forte de 8.700 sapeurs-pompiers, dont un peu plus de 300 officiers, environ 1.500 sous-officiers,

Ils sont répartis en :

- 71 centres de secours,
- 3 centres de secours NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique)
- et 2 centres de secours nautiques.

La B.S.P.P. est placée sous les ordres d'un Officier Général et elle dessert 124 communes.

Sa renommée n'est plus à démontrer.



**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA CREUSE**

Liberté – Égalité – Fraternité



Honneur - Solidarité - Mémoire

Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis la
réalisation de cette nouvelle brochure.

A.N.M.O.N.M. Section Creuse
Directeur de la publication : Serge JANNOT - Président de Section
I.P.N.S.